

Commanditaires du Guide

Ce guide a été demandé par le Consortium pour les Infrastructures en l'Afrique (ICA), et financé par une subvention du PPIAF (Private-Public Infrastructure Advisory Facility – Fonds d'Appui aux partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures (PPIAF)) qui est un organisme d'assistance technique à multiples donateurs visant à aider les pays en développement à améliorer la qualité de leurs infrastructures par une participation du secteur privé (pour de plus amples renseignements voir www.ppiaf.org).

Date

Ce guide a été préparé au cours des mois de mai et juin 2006 et ne contient que les détails des organismes appropriés qui avaient été identifiés comme opérationnels à compter de juin 2006. Les éditions futures de ce guide tiendront compte de tous les fonds et / ou modifications supplémentaires.

Les auteurs

Ce guide a été préparé par le Secrétariat de l'ICA avec l'aide de la CEPA (Cambridge Economic Policy Associates – Associés de Cambridge en Politique Economique), société consultative d'économie et de financement basée à Londres (www.cepa.co.uk).

Retour d'informations

Les auteurs encouragent activement tout retour d'informations et actualisations de votre part sur les informations contenues dans ce guide – ce qui est évidemment de la plus haute importance pour que ce guide conserve son utilité. Si vous avez des observations à formuler sur le contenu de la présente édition ou si vous souhaitez proposer des additions, veuillez contacter le secrétariat de l'ICA – dont les détails sont fournis dans la Section Contacts à la fin de ce guide.

Limitations de responsabilité

Bien que nous ayons veillé attentivement à l'exactitude des informations fournies dans le présent guide, le CEPA ne formule aucune affirmation, garantie ni engagement en ce qui concerne leur exactitude ou leur validité. Aucune responsabilité ne saurait être acceptée par le CEPA, ses employés ou associés au cas où toute tierce partie se serait reposée entièrement sur les informations contenues dans le présent rapport.

Les résultats des recherches, les interprétations et les conclusions exprimées dans la présente publication ne doivent être attribués en aucun cas au PPIAF ni à la Banque Mondiale, ni à ses organisations affiliées ou Membres de son Conseil de Directeurs Exécutifs ni aux pays représentés. Ni le PPIAF ni la Banque Mondiale ne sauraient garantir l'exactitude des données incluses dans la présente publication et n'acceptent aucune responsabilité pour les conséquences éventuelles de son utilisation.

Table des matières

- **Introduction**
- **Indications générales sur la façon d'utiliser ce guide: Étapes 1 à 4**
- **Étape 1** – Identifiez la phase appropriée de développement de projet pour laquelle vous avez besoin d'aide, et le type d'assistance qui peut être disponible
- **Étape 2** – Identifiez le ou les organismes qui peuvent vous aider
- **Étape 3** – Renseignez-vous plus précisément sur les organismes qui peuvent vous aider.
- **Étape 4** – Contactez les personnes-ressources

Introduction

Objectif

Le présent guide a pour objectif d'aider les commanditaires de projets à préparer les projets d'infrastructure en Afrique. Pour cela, ce guide fournit d'une part, des informations de base sur la fonction des organismes conçus pour aider à mener à bien jusqu'à obtention de leur aide financière les projets d'infrastructure – dénommés "facilités de préparation de projets" et également conçus pour conseiller sur la façon d'accéder aux financements et services d'assistance technique.

Principe

Un grand nombre d'organismes spécialisés, aidant à la préparation des projets d'infrastructure en Afrique ont été établis par des donateurs bilatéraux et multilatéraux pour aider à améliorer le flux des projets "bancables". La plupart des organismes ne peuvent fournir leur assistance que sur une partie spécifique du cycle de préparation du projet. Il est donc fréquent qu'une organisation préparant un

projet soit obligée de rechercher un financement auprès de plusieurs sources. Jusqu'à présent, il n'existe pas de source d'information unique identifiant ces organismes, exposant le rôle de chacun d'eux, et indiquant comment pouvoir accéder à leurs ressources et services.

La portée de ce guide

Ce guide ne tient compte que des organismes de préparation de projets qui puissent apporter une assistance aux projets en Afrique. Les secteurs d'infrastructure considérés sont l'énergie, l'eau et l'assainissement, la technologie de l'informatique et des télécommunications (ICT) et les transports. Ce guide n'est pas un manuel de préparation et de développement des projets d'infrastructure. Les informations fournies sur chaque organisme sont délibérément brèves et ne doivent donc pas remplacer les discussions directes entre le commanditaire de projets et l'organisme concerné.

Indications générales sur l'utilisation de ce guide

Étapes 1 à 4

Il y a quatre principales étapes dans l'utilisation de ce guide, qui sont décrites brièvement ci-dessous:

ÉTAPE 1

Identifiez la phase de développement de projet pertinente pour laquelle vous avez besoin d'aide, et le type de support qui peut être disponible.

L'étape 1 donne une description des types d'assistance fournie par les organismes indiqués dans ce guide, ce qui vous aidera à décider à quelle phase du cycle de développement de projet se trouve votre propre projet, et quelle assistance peut être disponible. Les types d'assistance sont regroupés en six phases pour faciliter la classification.

ÉTAPE 2

Identifiez le ou les organismes qui peuvent vous aider.

Une fois que vous avez décidé du type d'assistance au développement de projet dont vous avez besoin, l'étape 2 vous guidera vers le ou les organismes qui peuvent aider.

Par exemple, si vous avez décidé que vous avez besoin d'aide dans la phase 1 : "favoriser l'environnement", passez à la section "Favoriser l'environnement" et vous trouverez une liste des organismes qui peuvent fournir une aide.

ÉTAPE 3

Renseignez-vous davantage sur les organismes qui peuvent vous aider.

L'étape 3 fournit des informations sur le ou les organismes que vous avez choisi d'examiner. Cela comprend, par exemple, des informations sur les méthodes de demande.

ÉTAPE 4

Contactez les personnes-ressources responsables.

Le nom et les détails pour contacter les personnes responsables de chaque organisme.

Exemple pratique

Un exemple pratique de la façon dont vous pouvez bénéficier de ce guide a été fourni ci-dessous pour un projet hypothétique.

Contexte

L'Unité de Développement de Projet (PDU) au Ministère des Transports a mis au point un projet d'amélioration d'une série de routes raccordant quatre centres régionaux au nord du pays. Le projet a été identifié et les études de pré-faisabilité et de faisabilité technique ont été achevées. Des études de faisabilité financière et économie approfondies, que la PDU n'a pas les ressources ni la capacité internes d'entreprendre, sont nécessaires pour faire avancer le projet.

Utilisation de ce guide

- Un officiel de la PDU envisage de faire appel

à des consultants externes pour entreprendre des études de faisabilité économique et financière. Après avoir étudié l'étape 1 de ce guide, il / elle place ces activités requises dans la phase "Faisabilité de projet" du développement du projet.

- L'officiel passe à la section intitulée "Faisabilité de projet" de l'étape 2. Dans cette section sont fournis les détails sur le ou les organismes qui fournissent une assistance pour ces activités et sur le type de support que ces organismes fournissent.
- Après avoir noté les noms et références des organismes appropriés, l'officiel passe à l'étape 3 de ce guide, dans laquelle des informations plus détaillées peuvent être trouvées, y compris la procédure de demande.
- Les informations sur le ou les organismes sont passées en revue et, en utilisant l'étape 4, on a pu trouver le nom et les détails des personnes à contacter qui gèrent le ou les fonds.

Propositions libres

La description des activités pour chacune des phases de développement du projet a été fournie ci-dessous en supposant qu'un commanditaire du secteur public ait lancé le développement du projet d'infrastructure.

Les ministères gouvernementaux recevront cependant, sans demande préalable, de nombreuses "propositions libres" pour la construction, l'exploitation, la maintenance et / ou le financement des projets d'infrastructure qui sont développés indépendamment par des privés ou des sociétés.

Souvent, les propositions libres demandent des droits de concession dans des secteurs où la concurrence est limitée ou sans marché intérieur (par exemple la distribution de l'eau, les routes à péage, les aéroports, etc.), par opposition aux projets qui doivent entrer en compétition sur des marchés sous licence (par exemple groupes moteurs, services de téléphones cellulaires, etc.). Ces propositions exigent un examen particulièrement attentif.

Dans un processus de développement de projet, le point auquel un projet non sollicité est présenté à un gouvernement varie considérablement. Certains peuvent être au stade de la faisabilité initiale, d'autres peuvent avoir mis au point une structure de financement et ont simplement besoin de finaliser les accords avec des financeurs. Les officiels qui reçoivent ces propositions non sollicitées doivent évaluer et déterminer si ces propositions fournissent une bonne opportunité d'amélioration de la prestation d'un service d'infrastructure particulier. Cependant, les officiels n'ont pas nécessairement les ressources ni le savoir-faire pour cela, et par conséquent peuvent avoir besoin d'une assistance, auprès des organismes de préparation de projets.

Étape 1

Identifiez la phase appropriée de développement de projet pour laquelle vous avez besoin d'aide, et le type d'assistance qui peut être disponible.

Étape 1: Examen général

La première tâche est d'examiner les six grandes phases de développement du projet pour évaluer le type d'assistance dont vous avez besoin.

La seconde tâche consiste à considérer le type de subvention qui peut convenir au financement des activités de développement du projet.

TÂCHE 1: PHASES DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET

Les six phases de développement du projet sont :

- Phase 1: Favoriser l'environnement
- Phase 2: Définition du projet
- Phase 3: Faisabilité du projet
- Phase 4: Structuration du projet
- Phase 5: Assistance durant la transaction
- Phase 6: Assistance après mise en œuvre

Sous chaque phase, sont décrites un certain nombre d'activités que vous aurez probablement besoin d'envisager.

Il est important de noter que, dans la pratique, les activités de préparation de projet ne se suivent pas toujours en séquence d'une phase à la suivante.

Phase 1: Favoriser l'environnement

Un environnement favorable concerne les politiques, lois, réglementations et organismes pertinents qui permettent et soutiennent le développement des projets d'infrastructure. Dans cette phase, les activités comprennent :

- *La conception de la législation favorable* – il s'agit de la production d'instruments juridiques spécifiques qui favorisent le développement des projets. Par exemple, cela peut comprendre des lois régissant les contrats BOT (Construction – Opération – Transfert) et / ou les contrats de concession, ou encore la législation favorisant la

restructuration des organismes d'Etat en secteurs tels que l'électricité et l'eau et les eaux usées.

- *La conception des approches réglementaires* – des approches / méthodologies de réglementations des industries d'infrastructures nécessitent peut-être un développement, un passage en revue et éventuellement un changement si ces approches et méthodologies semblent déficientes dans le support d'un développement d'infrastructure durable.

- *Les réformes institutionnelles liées au projet* – l'on peut rencontrer des chevauchements dans les autorités de, et / ou des contradictions entre, des organismes qui influencent le développement des projets. Par exemple, cela peut comprendre des manques de cohérence dans les mandats des autorités nationales et régionales, et un manque de consensus entre différents ministères nationaux, ou gouvernements dans des projets transnationaux. Ces chevauchements, et / ou manques de cohérence doivent être résolus avant de pouvoir poursuivre les projets.

- *Le développement de la capacité* – vous-mêmes ainsi que d'autres parties prenantes aidant au développement du projet, peuvent avoir besoin d'une formation spécialisée. Il peut être également utile d'assimiler des leçons importantes de l'expérience d'autres régions dans le développement de types spécifiques de projets.

- *La constitution d'un consensus* – la constitution d'un consensus au sein du gouvernement et avec la communauté des parties prenantes dans son ensemble est cruciale pour la réussite d'un projet. Les activités de cet élément peuvent aller des ateliers internes jusqu'aux consultations publiques. Les résultats peuvent comprendre par exemple des changements dans les stratégies nationales de développement de secteurs.

Phase 2: Définition du projet

La définition du projet se rapporte au travail initial de conception du projet et celle-ci doit être

réalisée avant la phase de faisabilité complète, car elle définit les paramètres du projet. Les activités pertinentes de cette phase comprennent :

- *L'identification des résultats souhaités* – vous avez peut-être besoin d'aide, soit dans la définition de la portée des résultats souhaités du projet, par exemple quant aux productions spécifiques du projet, soit dans l'évaluation des avantages économiques plus larges.
- *Définition de la priorité par rapport à d'autres projets* – chaque projet d'infrastructure sera en concurrence avec d'autres initiatives gouvernementales concernant les ressources ; il vous faudra évaluer comment la programmation et le financement de votre projet se positionnent par rapport aux autres. Vous devrez développer des options de projet et effectuer une sélection initiale dans ces options. Par exemple, si la politique du gouvernement est d'étendre le réseau électrique aux zones rurales, les options du projet peuvent aller des solutions renouvelables basées sur chaque foyer, jusqu'à une expansion à grande échelle du réseau de transmission et distribution.
- *Identification des partenaires du projet* – vous pouvez avoir besoin d'une aide pour décider dans ces premiers stades qui doit promouvoir le projet. Le projet doit-il être entièrement publique ou devez-vous par exemple envisager une participation du secteur privé ?
- *Planification des actions* – vous avez peut-être besoin d'aide dans le classement et l'étude des priorités parmi les tâches complètes que comprend le développement d'un projet. Essentiellement, vous avez sans doute besoin d'assistance pour identifier un porte-parole du projet qui puisse le présenter aux officiels gouvernementaux de haut niveau ainsi qu'aux parties prenantes, et qui sera chargé de faire avancer le projet.
- *ÉTUDES de pré-faisabilité* – une fois qu'une ou plusieurs options de projet ont été identifiées et sélectionnées, il vous faudra effectuer / commander des études de pré-faisabilité. Ces études sont des examens de haut niveau de l'argumentation de projet et étudient entre autres les défis techniques et financiers de la mise en œuvre, ainsi que les résultats et les impacts prévus du projet.

Phase 3: Faisabilité du projet

Si l'étude de pré-faisabilité du projet suggère que le projet doit continuer, des études plus détaillées doivent être entreprises comme indiqué ci-dessous :

- *Étude d'organisation / administration* – il s'agit de l'aide nécessaire pour évaluer le soutien organisationnel et administratif requis pour commander un projet.
- *Finances / modélisation financière* – l'assistance pour concevoir, construire et exploiter la modélisation financière souvent complexe des projets d'infrastructure.
- *Études économiques* – une assistance est nécessaire pour évaluer l'impact du projet sur l'économie locale / nationale / régionale. Il vous faudra aussi effectuer des évaluations économiques détaillées des différentes options de projet. Ces évaluations seront utilisées par exemple pour déterminer le niveau de subvention qui serait nécessaire pour la prestation d'un service d'infrastructure particulier (par exemple être disposé à/capable de payer les enquêtes).
- *Étude sociale* – les projets d'infrastructure ont souvent des impacts sociaux considérables qui doivent être examinés et compris. Par exemple, l'impact potentiel du projet sur les questions telles que l'emploi et / ou le déplacement possible des populations doit être compris.
- *Étude technique / ingénierie* – une aide peut s'avérer nécessaire pour évaluer les aspects techniques et d'ingénierie du projet, par exemple pour l'optimalisation de la conception et de la localisation du projet.
- *Étude environnementale* – les projets d'infrastructure ont obligatoirement des impacts environnementaux. Les projets peuvent influencer l'environnement de diverses façons, par exemple dans les domaines du changement climatique, de la biodiversité et / ou de la dégradation des sols.

Phase 4: Structuration du projet

La création de la structure technique et commerciale appropriée d'un projet sera cruciale pour attirer le financement ainsi que les bonnes proportions de de financement par exemple venant de sources publiques et / ou potentiellement privées.

Ces activités viennent se greffer sur le travail de la phase 3 et sont décrites ci-dessous :

- *Évaluation des options publiques / privées* – il conviendra d'évaluer la composition optimale de participation publique et privée. Les options de participation privée comprennent les concessions, les baux et les contrats de gestion.
- *Le financement du projet* – le développement d'options de financement peut s'avérer un exercice complexe, car il comprend l'évaluation de la possibilité et du coût de la recherche de financement auprès de budgets nationaux / régionaux et si cela s'avère approprié, auprès du marché (c'est-à-dire prêts bancaires et actions d'investisseurs). Il conviendra d'examiner la disponibilité et les conditions de financement, les flux de revenus du projet, ainsi que la possibilité d'acquisition de produits d'assurance ou de garanties qui peuvent être susceptibles de réduire les risques du projet et d'abaisser les coûts.
- *Structuration juridique* – un conseil juridique sera nécessaire. Les avant-projets de tous contrats, tels que les contrats de mise en œuvre et contrats de concession devront être rédigés et discutés avec les diverses parties prenantes. La législation sur l'emploi et autres législations devront être passées en revue pour assurer la conformité avec la législation existante et pour mettre en lumière toutes lacunes ou inefficacités qui sont peut-être susceptibles d'être adressées.
- *Technique / ingénierie* – un soutien constant peut être nécessaire pour évaluer les aspects techniques et d'ingénierie de la structure du projet – car tout changement aura un impact sur les options de financement.

Phase 5: Assistance dans la transaction

Cette phase concerne à faire passer un projet des stades de planification à la mise en œuvre. Des travaux détaillés sont entrepris pour traduire les plans en contrats tangibles et de se procurer les biens et les services. Ces activités sont décrites ci-dessous :

- *Financement du projet (en cours)* – une fois que l'option de financement du projet a été choisie, vous devez vous assurer d'obtenir les meilleures modalités – qu'il s'agisse d'un financement public ou basé sur le marché. Cela comprend des accords

sur les conditions régissant la fourniture de programmes de financement et remboursement, le coût du financement, le mandat et les clauses de subordination.

- *La structuration juridique (en cours)* – vous aurez besoin d'un conseil juridique pour arranger et passer des contrats avec les organismes de financement, fournisseurs, acheteurs, etc.
- *Technique / ingénierie (en cours)* – vous aurez peut-être besoin d'aide pour vous assurer que les plans techniques sont bien mis en œuvre comme convenu. Tout amendement technique aura un impact sur le financement.
- *Obtention* – les projets de transaction exigeront une gestion de l'obtention par des procédés transparents et équitables, de façon à obtenir le meilleur rapport valeur / coût. Cela peut varier de la simple obtention de biens et services spécifiques, par exemple des activités de construction facilement définissables, jusqu'à l'obtention de services plus ambitieux et plus complexes – par exemple des activités de gestion de projet s'étendant sur plusieurs années.

Phase 6: Assistance après mise en œuvre

Une fois que la mise en œuvre du projet a commencé, il est très important de surveiller l'avancement et d'évaluer l'émergence des résultats. En général, les plans de surveillance et d'évaluation sont produits au cours des phases de structuration et de transaction des projets. Une assistance de post-mise en œuvre sera nécessaire pour traiter tous imprévus, qui peuvent conduire à une re-négociation des contrats d'obtention, des conditions de financement, etc.

- *Surveillance* – vous devez vous assurer que des ressources suffisantes et des compétences appropriées sont disponibles pour assurer une surveillance détaillée. Les projets exigent une telle surveillance pour s'assurer que toutes les parties prenantes remplissent leurs obligations, que la mise en œuvre progresse conformément au calendrier, au budget et aux spécifications convenues. Et que le développement du projet n'ait pas d'effets adverses imprévus dans les domaines sociaux, environnementaux ou économiques.
- *Évaluation* – les projets doivent être évalués par rapport à des critères établis pour déterminer le

Étape 2

degré de réussite et décider si les leçons apprises peuvent être appliquées par ailleurs.

- *Re-négociation / re-financement* – une fois que le projet a démarré, tous changements de circonstance peuvent exiger la re-négociation des divers contrats ou l’obtention de nouveaux financements.

TÂCHE 2: LE PASSAGE EN REVUE DES TYPES DE FINANCEMENT DISPONIBLES

Les organismes ont chacun différents objectifs, domaines géographiques et secteurs d’orientation et divers types de bénéficiaires. Le présent guide classe les organismes en deux catégories principales.

Les organismes peuvent appartenir à l’une des catégories suivantes :

Catégorie 1

A] Basé sur **Subvention** – l’organisme fournit des fonds ou une assistance technique sans exiger un important niveau de contribution financière de votre part. Les fonds fournis de cette façon sont souvent rare, de sorte qu’ils sont souvent soumis à une grande concurrence. Les demandes de subvention ne conduisent pas nécessairement à un financement.

B] **Contribution aux coûts** – assistance selon le principe que l’organisme a besoin de récupérer ses frais (en tout ou partie), que les services soient fournis par l’organisme lui-même ou quelqu’un d’autre.

Dans le présent guide, les organismes ont été classés dans l’une ou l’autre des sous-catégories

principales décrites ci-dessus. Dans la pratique, de nombreux organismes sont flexibles en ce qui concerne le pourcentage de financement fournis par subvention, ou le degré et les modalités de contribution aux coûts.

Catégorie 2

La plupart des organismes ont leurs propres règles d’obtention standard qui doivent être obligatoirement suivies. D’autres ont des réglementations ou des attentes supplémentaires, qui pourraient signifier qu’il est nécessaire d’utiliser le propre personnel ou les propres produits de l’organisme dans la prestation du service requis.

A] “**Lié**” – en faisant une demande d’assistance (qu’elle soit sur la base d’une subvention ou d’une contribution aux frais) vous vous engagez à recevoir les produits ou services propres de l’organisme, soit maintenant, soit à un stade ultérieur du développement du projet. Vous ne serez pas entièrement libre de sélectionner les produits ou services auprès d’autres fournisseurs potentiels.

B] “**Non lié**” – l’assistance est fournie sans qu’il soit nécessaire de s’engager à accepter tous produits ou services de l’organisme lui-même (autre que le financement lui-même, les règles d’obtention susmentionnées et / ou l’engagement ferme du gestionnaire des tâches de cet organisme.

Sur la base du classement ci-dessus, les organismes mentionnés dans ce guide tombent généralement dans l’une des quatre cases suivantes de la Figure 1 ci-dessous.

Figure 1 : Classement des organismes sur la base du type de financement qu’ils fournissent.

	SUBVENTION	CONTRIBUTION AUX COÛTS
LIÉ	[Nom de l’organisme] [Nom de l’organisme]	[Nom de l’organisme] [Nom de l’organisme]
NON LIÉ	[Nom de l’organisme] [Nom de l’organisme]	[Nom de l’organisme] [Nom de l’organisme]

Identifiez le ou les organismes qui peuvent vous aider

Vue Générale

Le tableau ci-dessous donne une vue générale de l’assistance disponible auprès des organismes énumérés dans le présent guide.

Il est à noter que si le tableau ci-dessous suggère une disponibilité d’assistance dans une phase particulière, cette assistance peut néanmoins s’avérer très limitée et la mention de cet organisme doit être revue pour obtention de détails complémentaires.

ORGANISME	PHASES					
	1	2	3	4	5	6
BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT – FONDS D’ASSISTANCE TECHNIQUE (ISLAMIC DEVELOPMENT BANK TAF)						
DEVCO						
FACILITÉ ACP-CE POUR L’ENERGIE (ACP-EC ENERGY FACILITY)						
FACILITÉ AFRICAINE L’EAU (AFRICAN WATER FACILITY)						
FONDS D’AFFECTATIONS SPÉCIALES - FACILITÉ EURO-MÉDITERRANÉENNE D’INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT (FEMIP)						
FONDS AFRICAIN DE CROISSANCE CATALYTIQUE (AFRICAN CATALYTIC GROWTH FUND)						
FONDS D’APPUI AUX PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES (PUBLIC PRIVATE INFRASTRUCTURE ADVISORY FACILITY)						
FONDS D’ASSISTANCE - FACILITÉ EURO-MÉDITERRANÉENNE D’INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT (FEMIP)						
FONDS D’ASSISTANCE TECHNIQUE PIDG (PIDG TECHNICAL ASSISTANCE FUND)						
FONDS POUR L’ASSISTANCE DANS LE SECTEUR PRIVÉ AFRICAIN (FUND FOR AFRICAN PRIVATE SECTOR ASSISTANCE)						
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DBSA (DBSA DEVELOPMENT FUND)						

ORGANISME	PHASES					
	1	2	3	4	5	6
FONDS MUNICIPAL IFC (IFC MUNICIPAL FUND)						
FONDS MONDIAL POUR L'ENVIRONNEMENT (GLOBAL ENVIRONMENTAL FACILITY)						
FONDS NIGÉRIEN DE COOPÉRATION TECHNIQUE (NIGERIAN TECHNICAL COOPERATION FUND)						
FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE (AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION)						
NEPAD IPPF						
NEPAD PPFS						
FACILITÉ DE SOUTIEN DES TRANSACTIONS SEFI (SEFI TRANSACTION SUPPORT FACILITY)						
PARTENARIAT MONDIAL POUR L'AIDE BASÉE SUR LES RÉSULTATS (GLOBAL PARTNERSHIP FOR OUTPUT BASED AID)						
PROGRAMME POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (WATER AND SANITATION PROGRAM)						
PROGRAMME DE SUBVENTIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE PHRD (PHRD TECHNICAL ASSISTANCE GRANT PROGRAM)						
SERVICES CONSULTATIFS IFC (IFC ADVISORY SERVICES)						
SLUM UPGRADING FACILITY						

Préparation de projet phase 1 : Environnement favorable

Organismes qui apportent un soutien dans les domaines suivants:

- Conception de la législation favorable
- Conception des approches réglementaires
- Réformes institutionnelles liées aux projets
- Renforcement des capacités
- Elaboration du consensus

	SUBVENTION	CONTRIBUTION AUX COÛTS
LIÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds de Développement DBSA • Fonds d'Assistance FEMIP • Fonds d'affectations spéciales FEMIP • Fonds Nigérien de Coopération Technique • Programme de Subventions d'Assistance Technique PHRD • PIDG Fonds D'assistance Technique • Programme pour l'eau et l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • IFC Municipal Fund
NON LIÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité ACP-CE pour l'Energie • Fondation pour le Renforcement des capacités en Afrique • Fonds Africain de Croissance Catalytique • Fonds pour l'Assistance dans le Secteur Privé africain • Fonds Mondial pour l'Environnement • Fonds d'appui aux partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité Africaine de l'Eau • Banque Islamique de Développement Fonds d'assistance Technique • NEPAD PPFS

Préparation de projet phase 2: Definition du projet

Organismes qui apportent une assistance dans les domaines suivants:

- Identification des productions souhaitées
- Priorité par rapport à d'autres projets
- Identification des partenaires de projets
- Planification des actions
- Études de pré-faisabilité

	SUBVENTION	CONTRIBUTION AUX COÛTS
LIÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds de Développement DBSA • Fonds d'Assistance FEMIP • Fonds d'affectations spéciales FEMIP • Fonds Nigérien de Coopération Technique • Programme de Subventions d'Assistance Technique PHRD • PIDG Fonds D'assistance Technique • Programme pour l'eau et l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds Municipal IFC • Services Consultatifs IFC
NON LIÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité ACP-CE pour l'Energie • Fondation pour le Renforcement des capacités en Afrique • Fonds Africain de Croissance Catalytique • Fonds pour Assistance du Secteur Privé Africain • Fonds Mondial Pour l'Environnement • Fonds d'appui aux partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures • Slum upgrading facility 	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité Africaine d'Eau Banque Islamique de Développement • Fonds d'Assistance Technique • NEPAD PPFS

Préparation de projet phase 3: Faisabilité du projet

Organismes qui fournissent une assistance dans les domaines suivants:

- Activités d'organisation / administration
- Finances / modélisation financière
- Études économiques
- Études sociales
- Activités techniques / ingénierie
- Activités environnementales

	SUBVENTION	CONTRIBUTION AUX COÛTS
LIÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds de Développement DBSA • DevCo • Fonds d'Assistance FEMIP • Partenariat Mondial pour l'aide basée sur les résultats • Fonds Nigérien de Coopération Technique • Programme de Subvention pour l'Assistance Technique PHRD • Fonds d'Assistance Technique PIDG • Programme pour l'eau et l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds Municipal IFC • Services Consultatifs IFC
NON LIÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité ACP-CE pour l'Energie • Fondation pour le Renforcement des capacités en Afrique • Fonds Africain de Croissance Catalytique • Fonds pour Assistance du Secteur Privé Africain • Fonds Mondial Pour l'Environnement • Fonds d'appui aux partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures • Slum upgrading facility 	<ul style="list-style-type: none"> • Banque Islamique de Développement Fonds d'Assistance Technique • Facilité Africaine pour l'Eau • NEPAD IPPF • NEPAD PPFS

Préparation de projet phase 4: Structuration du projet

Organismes qui fournissent une assistance dans les domaines suivants:

- Evaluation des options publiques / privées
- Financement des projets
- Structuration juridique
- Activités techniques / ingénierie

	SUBVENTION	CONTRIBUTION AUX COÛTS
LIÉ	<ul style="list-style-type: none"> • DevCo • Fonds d'Assistance FEMIP • Partenariat Mondial pour l'aide basée sur les résultats • Fonds Nigérien de Coopération Technique • Programme de Subventions d'Assistance Technique PHRD • Fonds d'Assistance Technique PIDG • Programme pour l'eau et l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds Municipal IFC • Services Consultatifs IFC
NON LIÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité ACP-CE pour l'Energie • Fonds Africain de Croissance Catalytique • Fonds pour l'Assistance du Secteur Privé Africain • Fonds Mondial pour l'Environnement • SEFI TSF • Slum upgrading facility 	<ul style="list-style-type: none"> • Banque Islamique de Développement Fonds d'Assistance Technique • NEPAD IPPF • NEPAD PPFS

Préparation de projet phase 5: Assistance aux transactions

Organismes qui fournissent une assistance dans les domaines suivants:

- Financement des projets
- Structuration juridique
- Activités techniques et d'ingénierie
- Obtention

	SUBVENTION	CONTRIBUTION AUX COÛTS
LIÉ	<ul style="list-style-type: none"> • DevCo • Fonds d'Assistance FEMIP • Partenariat Mondial pour l'aide basée sur les résultats • Fonds Nigérien de Coopération Technique • Programme de Subventions d'Assistance Technique PHRD • Fonds d'Assistance Technique PIDG • Programme pour l'eau et l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds Municipal IFC • Services Consultatifs IFC
NON LIÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité ACP-CE pour l'Energie • Fonds Africain de Croissance Catalytique • Fonds pour l'Assistance du Secteur Privé Africain (FAPA) • Facilité de soutien des transactions SEFI 	<ul style="list-style-type: none"> • Banque Islamique de Développement Fonds d'Assistance Technique • NEPAD IPPF • NEPAD PPFS

Organismes qui apportent une assistance dans les domaines suivants:

- Surveillance
- Evaluation
- Re-négociation / re-financement

	SUBVENTION	CONTRIBUTION AUX COÛTS
LIÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds d'Assistance FEMIP • Partenariat Mondial pour l'aide basée sur les résultats • Fonds Nigérien de Coopération Technique • Fonds d'Assistance Technique PIDG • Programme pour l'eau et l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds Municipal IFC • Services Consultatifs IFC
NON LIÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité ACP-CE pour l'Energie • Fondation Africaine pour le Renforcement de Capacité • Fonds Mondial pour l'Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité Africaine pour l'Eau • Banque Islamique de Développement Fonds d'Assistance Technique

Étape 3

Renseignez-vous davantage sur les organismes qui peuvent vous aider

DEVCO	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
IFC	Facilité PIDG à multiples donateurs

DONATEURS: IFC, DFID, le Ministère Hollandais des Affaires Etrangères (DGIS) et l'Agence Internationale Suédoise pour la Coopération et le Développement (Sida). Le Département des Services Consultatifs de l'IFC héberge DevCo.

OBJECTIF: Assister les pays africains, les communautés économiques régionales (REC), les agences spécialisées de développement des infrastructures et les organismes liés pour préparer des projets d'infrastructure régionale, de haute qualité, fiables, dans les domaines de l'énergie, l'eau, les transports et l'Informatique et Télécommunications, jusqu'au point où ces projets seraient prêts pour pouvoir solliciter le financement des sources publiques et privées.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6

GÉOGRAPHIE

- Afrique : tous pays
- Afrique du Nord
- Afrique Sub-Saharienne
- Autre

SECTEUR

- Energie
- Informatique et Télécommunications
- Transports
- Eau et assainissement

BÉNÉFICIAIRE

- Public
- Partenariat public - privé
- Privé

TYPE DE PROJET

- Transfrontaliér
- National
- Sub-national

TYPE DE SUPPORT

- Lié
- Non lié

SUBVENTION

-
-

CONTRIBUTION AUX COÛTS

-
-

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Historiquement autour de US\$1.000.000 par projet.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	O
Conception des approches réglementaires	O
Réformes institutionnelles propres au projet	O
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	O
Renforcement du consensus pour les projets	O
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	X
Priorité par rapport à d'autres projets	X
Identification des porte-paroles des projets	X
Planification des actions (TOR, etc.)	X
Étude de pré-faisabilité	X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	X
Financière / modélisation financière	X
Economique	X
Sociale	X
Technique / ingénierie	X
Étude environnementale	X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Evaluation des options publiques / privées	X
Technique / ingénierie	X
Financement des projets	X
Structuration juridique	X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	X
Technique / ingénierie	X
Structuration juridique	X
Obtention	X
Négociation	X
Dispositions financières après signature	X
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	O
Evaluation	O
Re-négociation / re-financement	O

DÉTAIL DE L'ASSISTANCE PAR PHASE DE PROJET – SUITE

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

- Financement des premiers stades de l'analyse des opportunités et du développement des projets.
- Financement de consultants spécialisés pour assister les services consultatifs IFC.
- Souscription partielle des risques IFC associés aux mandats consultatifs.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET EXCLUSIONS

- Les fonds de DevCo ne sont disponibles que pour soutenir des projets dans lesquels les services consultatifs IFC sont le conseiller financier principal. La fourniture de subventions est donc liée à cette condition.
- DevCo a une orientation mondiale mais ne peut que soutenir les pays des trois premières colonnes de la 1ère partie de la liste DAC des bénéficiaires d'aide.

Le processus de demande

ÉTAPE 1:	Le processus commence par une démarche du département gouvernemental qui recherche une assistance et contacte les services consultatifs d'IFC.
REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	
ÉTAPE 2:	Les services consultatifs IFC remplissent et soumettent alors, le cas échéant, le formulaire de demande requis à DevCo.
PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	
ÉTAPE 3:	
SOUSSION DU DOSSIER DE DEMANDE	

Étude de la demande

Une fois que la demande de financement DevCo a été soumise par les services consultatifs IFC aux donateurs pertinents pour examen, ces derniers ont dix jours pour étudier la demande. Si aucune objection n'est reçue, la demande de financement est agréée.

Les demandes sont acceptées durant toute l'année.

Impératifs après demande

Si le projet est financé, il est nécessaire de soumettre un rapport trimestriel sur l'état du projet ainsi qu'un rapport sur l'achèvement du projet.

Étude de cas 1

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernement de Madagascar
GÉOGRAPHIE	Madagascar
SECTEUR	Transports (Port)
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention (inconditionnelle)
MONTANT DE L'ASSISTANCE	US\$650.000
DURÉE DE L'ASSISTANCE	Octobre 2003 – Mai 2005

Brève description des activités financées

DevCo a soutenu le Gouvernement de Madagascar pour la mise en œuvre d'un partenariat public – privé pour le port de Toamasina, le principal port en eau profonde. Le fonds auxiliaire DFID DevCo a fourni US\$650.000; PIDG Fonds d'Assistance Technique a fourni US\$350.000 pour assister l'accroissement de capacité pour la gestion du port.

En mai 2005, la société International Container Terminal Services Inc. (ICTSI) des Philippines a été sélectionnée dans une concession de 20 ans pour l'exploitation, la gestion, le financement, la remise en état et le développement du terminal de containers sur une base de partenariat public-privé.

Une somme évaluée à US\$300.000.000 sera mobilisée à partir du début de l'exploitation du terminal des containers sous la forme de droits de concession, royalties, et investissements.

Étude de cas 2

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernements du Kenya et de l'Ouganda
GÉOGRAPHIE	Kenya et Ouganda
SECTEUR	Transport (ferroviaire)
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention (inconditionnelle)
MONTANT DE L'ASSISTANCE	US\$900.000
DURÉE DE L'ASSISTANCE	Juillet 2002 – Septembre 2006

Brève description des activités financées

DevCo a soutenu un mandat de lancement pour apporter des conseils sur la sélection d'un concessionnaire pour l'exploitation et la gestion des réseaux ferroviaires nationaux au Kenya et Ouganda au cours des 25 prochaines années. Les fonds auxiliaires DevCo Dutch et DFID ont fourni US\$900.000 pour des consultants. PPIAF & des donateurs bilatéraux ont fourni US\$1.400.000 pour des consultants.

L'adjudicataire, RVRC, paiera un droit de concession annuel de 11,1 % des revenus bruts, plus un droit des services passagers. Les droits de concession annuels sont équivalents à environ US\$9.500.000 par an sur la base des revenus en cours, par opposition aux déficits actuels qui sont actuellement d'environ US\$15.000.000.

RVRC devrait investir US\$322.000.000 dans la réhabilitation des équipements et à du nouveau matériel au cours de la durée de la concession. Ce projet devrait mener à une diminution des frais de transport et une augmentation du rendement, ce qui poserait les jalons pour une croissance économique plus forte en Afrique de l'Est.

Une assistance après mise en œuvre est à l'étude pour faire en sorte que la concession continue à fonctionner avec succès.

FACILITÉ ACP-CE POUR L'ENERGY	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
Commission Européenne	Facilité d'assistance aux projets

DONATEURS: Des membres de l'UE et de la Commission Européenne.

OBJECTIF: Contribuer à augmenter l'accès à des services d'énergie adéquats, abordables, durables pour les personnes à faibles revenus dans les zones économiquement et socialement défavorisées.

NB: L'appel de propositions de la Facilité pour l'Energie ACP-CE doit se clore le 19 septembre 2006.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays
 Afrique du Nord
 Afrique Sub-Saharienne
 Autre

<input type="checkbox"/>	Energie	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Informatique et Télécommunications	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Transports	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Eau et assainissement	<input type="checkbox"/>

BÉNÉFICIAIRE

Public
 Partenariat public - privé
 Privé

<input checked="" type="checkbox"/>	Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	National	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Sub-national	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DE SUPPORT

Lié
 Non lié

SUBVENTION

<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

CONTRIBUTION AUX COÛTS

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: EUR 100.000 – EUR 10.000.000, en fonction du type de proposition.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT Conception d'une législation favorable Conception des approches réglementaires Réformes institutionnelles propres au projet Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets Renforcement du consensus pour les projets	X X X X X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS Identification des productions souhaitées Priorité par rapport à d'autres projets Identification des porte-paroles des projets Planification des actions (TOR, etc.) Étude de pré-faisabilité	X X X X X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS Organisationnelle / administrative Financière / modélisation financière Economique Sociale Technique / ingénierie Étude environnementale	X X X X X X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS Evaluation des options publiques / privées Technique / ingénierie Financement des projets Structuration juridique	X X X X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS Financement des projets Technique / ingénierie Structuration juridique Obtention Négociation Dispositions financières après signature	X X X X X X
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE Surveillance Evaluation Re-négociation / re-financement	X X X

OBSERVATION SUR LES ACTIVITÉS PRINCIPALES

Un large éventail d'assistance par subventions est disponible mais, étant donné la nature compétitive des appels de propositions, seules les propositions de projets bien développées, avec co-financement et partenaires de projet en place sont susceptibles d'attirer un co-financement de la part de l'organisme.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET EXCLUSIONS

La subvention venant de l'organisme est conçue pour compléter les fonds obtenus par vos propres ressources ou celles de vos partenaires, co-donateurs, associés ou autres sources (à l'exclusion du Fonds de Développement Européen et du Budget de la Communauté de l'UE).

Le processus de demande

ÉTAPE 1:	L'appel officiel de propositions pour la Facilité pour l'Energie ACP-CE ainsi que tous les formulaires appropriés se trouvent sur le site web de la Commission Européenne : www.energyfacility.info
REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	
ÉTAPE 2:	
PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	
ÉTAPE 3:	
SOUSSION DU DOSSIER DE DEMANDE	

TOUR D'HORIZON DE LA DEMANDE

Le processus d'évaluation est en quatre étapes:

- Ouverture et vérification administrative.
- Étude de la note de concept du projet.
- Évaluation détaillée.
- Étude de l'admissibilité des candidats et de leurs partenaires.

IMPÉRATIFS APRÈS DEMANDE

Consultez le site web.

ÉTUDES de cas

Aucune disponible actuellement.

FACILITÉ AFRICAINE DE L'EAU – (AWF)	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
Banque Africaine de Développement	Fonds Spécial de la Banque Africaine de Développement

DONATEURS: le Canada, la Commission Européenne, la France, la Norvège, la Suède, le Danemark et l'Autriche ont pris des engagements.

OBJECTIF: Contribuer aux efforts de réduction de la pauvreté et promouvoir un développement durable par un meilleur accès à l'eau et l'assainissement dans le contexte de la vision africaine sur l'eau et des objectifs de développement du millénaire.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays
 Afrique du Nord
 Afrique Sub-Saharienne
 Autre

SECTEUR

Energie
 Informatique et Télécommunications
 Transports
 Eau et assainissement

BÉNÉFICIAIRE

Public
 Partenariat public - privé
 Privé

TYPE DE PROJET

Transfrontalière
 National
 Sub-national

TYPE DE SUPPORT

Lié
 Non lié

SUBVENTION

CONTRIBUTION AUX COÛTS

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Subventions minimum de EUR 50.000, maximum de EUR 5.000.000.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	X
Conception des approches réglementaires	X
Réformes institutionnelles propres au projet	X
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	X
Renforcement du consensus pour les projets	X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	X
Priorité par rapport à d'autres projets	X
Identification des porte-paroles des projets	X
Planification des actions (TOR, etc.)	X
Étude de pré-faisabilité	X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	X
Financière / modélisation financière	X
Economique	X
Sociale	X
Technique / ingénierie	X
Étude environnementale	X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Evaluation des options publiques / privées	O
Technique / ingénierie	O
Financement des projets	O
Structuration juridique	O
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	O
Technique / ingénierie	O
Structuration juridique	O
Obtention	O
Négociation	O
Dispositions financières après signature	O
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	X
Evaluation	X
Re-négociation / re-financement	O

DÉTAIL DE L'ASSISTANCE PAR PHASE DE PROJET – SUITE

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

Les interventions de l'organisme se feront dans les six domaines suivants :

- Mise en œuvre de l'IWRM national.
- Accroissement de la capacité nationale et régionale.
- Information et connaissance.
- Surveillance et Evaluation.
- Préparation des programmes et projets.
- Gestion des ressources hydrologiques transfrontalières.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET EXCLUSIONS

- Les parties prenantes suivantes sont admissibles : les pays membres régionaux de la Banque de Développement Africaine, les subdivisions politiques ou organismes de ces pays ainsi que les agences ou institutions régionales concernées par le développement des ressources hydrologiques en Afrique. Cela signifie que les bénéficiaires pourraient être des gouvernements centraux ou locaux, municipalités, organismes non gouvernementaux, organisations de sociétés civiles, organisations basées sur les communautés, (CBO), organisations régionales, sub-régionales et sectoriales (Organisation Economique Régionale, Organisation des Bassins Hydrologiques, etc.).
- En finançant ces activités opérationnelles, l'AWF donnera la préférence aux activités pour lesquelles la propriété des bénéficiaires et leur participation peut être clairement prouvée et établie.
- La nature et le calendrier de toutes contributions bénéficiaires dans les activités d'investissement seront susceptibles de varier et en fonction des circonstances spécifiques pourraient être en espèces ou en nature par exemple main d'œuvre et / ou matières premières.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Le processus de demande est libre et il est basé sur les demandes de la part des bénéficiaires admissibles.
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	Les demandes doivent être faites en utilisant le formulaire standard fourni par AWF.
ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE	Les demandes doivent être soumises à l'AWF à l'adresse e-mail indiquée sur le site web ou sauvegardées sur CD-ROM et envoyées par courrier terrestre.

Étude de la demande

Les demandes sont en général traitées dans les trois mois.

Impératifs après demande

Dans les trois mois de l'achèvement du projet, le bénéficiaire soumet un rapport d'achèvement de projet couvrant la mise en œuvre de toutes les activités du projet, cela sous une forme définie par l'organisme. Ce rapport doit indiquer clairement les résultats par rapport aux objectifs et donner des indicateurs de performance.

Étude de cas 1

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydrologie et de la Pêche du Burkina Faso, représentant le Comité Technique du Bassin du Volta.
GÉOGRAPHIE	Burkina Faso, Ghana, Côte d'Ivoire, Togo, Mali et Bénin.
SECTEUR	Gestion des ressources hydrologiques transfrontalières.
TYPE D'ASSISTANCE	Faciliter la création de l'autorité du Bassin du Volta
MONTANT DE L'ASSISTANCE	EUR 165.000
DURÉE DE L'ASSISTANCE	6 mois

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE (ACBF)

SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
ACBF	Fondation

DONATEURS: Les membres comprennent trois agences commanditaires (ADB, UNDP et la Banque Mondiale), le Fonds Monétaire International (IMF), ainsi que 33 pays Africains et non-Africains.

OBJECTIFS: Renforcement de la capacité dans le secteur public essentiel, dans les zones d'interface avec le secteur privé et la société civile, dans les organismes de formation et de recherche, et dans les organisations régionales en Afrique Sub-Saharienne.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6
---------	---------	---------	---------	---------	---------

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays
 Afrique du Nord
 Afrique Sub-Saharienne
 Autre

SECTEUR

Energie
 Informatique et Télécommunications
 Transports
 Eau et assainissement

BÉNÉFICIAIRE

Public
 Partenariat public - privé
 Privé

TYPE DE PROJET

Transfrontaliér
 National
 Sub-national

TYPE DE SUPPORT

Lié
 Non lié

SUBVENTION

CONTRIBUTION AUX COÛTS

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Le subventionnement moyen a été d'environ US\$2.000.000 (minimum US\$1.500.000, maximum US\$4.000.000).

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	O
Conception des approches réglementaires	O
Réformes institutionnelles propres au projet	O
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	X
Renforcement du consensus pour les projets	X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	X
Priorité par rapport à d'autres projets	O
Identification des porte-paroles des projets	O
Planification des actions (TOR, etc.)	O
Étude de pré-faisabilité	O
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	X
Financière / modélisation financière	X
Economique	O
Sociale	O
Technique / ingénierie	O
Étude environnementale	O
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Evaluation des options publiques / privées	O
Technique / ingénierie	O
Financement des projets	O
Structuration juridique	O
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	O
Technique / ingénierie	O
Structuration juridique	O
Obtention	O
Négociation	O
Dispositions financières après signature	O
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	X
Evaluation	X
Re-négociation / re-financement	X

DÉTAIL DE L'ASSISTANCE PAR PHASE DE PROJET - SUITE

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

L'ACBF se concentre uniquement sur la prestation d'une assistance d'amélioration de la capacité dans les six domaines de compétence clés suivants :

- Analyse de politique économique et gestion de développement.
- Gestion financière et Responsabilisation.
- Mise en reLiéf et surveillance des statistiques nationales.
- Administration et gestion publiques.
- Renforcement de la capacité d'analyse de directives des parlements nationaux.
- Professionnalisation des portes-paroles du secteur privé et des organismes civils.

Cette fondation travaille par l'intermédiaire d'organisations nationales, régionales et continentales telles que parlements, ministères des finances, communautés économiques régionales et le secrétariat NEPAD, les instituts de formation et de recherche, ainsi que des regroupements de sociétés civiles et du secteur privé. Bien que l'ACBF ne finance pas directement le développement matériel des infrastructures, elle supporte le développement et la mise en œuvre des politiques qui influencent l'efficacité de leur gestion.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'EXCLUSIONS

Dans la plupart des cas, ACBF demande que l'organisation bénéficiaire recherche des fonds supplémentaires auprès d'autres sources pour correspondre à la subvention ACBF.

Les fonds de subvention de l'ACBF sont accordés aux organisations et non aux personnes.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	A] Vous devez envoyer une lettre demandant une assistance. Cette lettre peut inclure les résultats des évaluations et enquêtes sur les besoins de capacité. B] Après examen initial, le personnel du programme ACBF peut vous demander de soumettre une proposition officielle. Le formulaire de demande appelé "Note d'identification de projet (PIN)" peut être obtenu à: www.acbf-pact.org/GrantRecipients/
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	La liste des documents et des informations requises peut être obtenue à : www.acbf-pact.org/GrantRecipients/
ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE	Le PIN peut être envoyé par e-mail, faxé ou envoyé par voie postale terrestre au Secrétaire exécutif de l'ACBF.

Étude de la demande

L'ACBF accusera réception de votre proposition et vous informera si et quand le secrétariat ACBF fera une évaluation initiale positive de votre demande. L'état des PINs peut être suivi à : www.acbf-pact.org/tracking

Impératifs après demande

L'ACBF travaille étroitement avec les bénéficiaires des subventions, en fournissant des conseils et en surveillant les activités.

Étude de cas 1

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernement d'Erythrée
GÉOGRAPHIE	Erythrée
SECTEUR	Secteurs multiples – analyse et gestion de la politique économique
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention
MONTANT DE L'ASSISTANCE	US\$900.000
DURÉE DE L'ASSISTANCE	Octobre 2005 – en cours

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS SUBVENTIONNÉES

L'objectif du projet d'Analyse et de Gestion de Politique Economique (EPAM) est d'améliorer la performance et le rendement du secteur public dans la gestion de l'économie de l'Erythrée.

Les deux principaux éléments du projet sont le renforcement institutionnel et le développement des capacités humaines. L'élément de renforcement institutionnel consiste à faciliter l'acquisition d'équipements et matériaux qui contribueront à améliorer la productivité et les conditions de travail ainsi que l'environnement des professionnels chargés de la gestion économique et de développement dans ce pays; en outre d'améliorer l'environnement d'enseignement et d'apprentissage du collège d'études économiques et des affaires de l'Université d'Asmara, en particulier le programme du mastère après le premier cycle.

L'élément de développement de capacité humaine consiste à adresser l'absence de ressources humaines qualifiées. Cet élément adressera ce besoin en fournissant une formation en analyse de politique économique et gestion de développement. Cet élément facilitera aussi les formations professionnelles et gestionnaires à la qualification de mastère.

Étude de cas 2

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernement de Namibie
GÉOGRAPHIE	Namibie
SECTEUR	Secteurs multiples – fournitures de services publiques
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention
MONTANT DE L'ASSISTANCE	US\$1.580.096
DURÉE DE L'ASSISTANCE	Août 2005 – en cours

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS SUBVENTIONNÉES

L'ACBF et le Gouvernement de Namibie ont signé un accord de subventionnement qui apportera US\$1.580.096 en vue du développement d'un système de gestion des performances (PMS) intégré complet et orienté sur les résultats, qui vise à renforcer et améliorer le rendement du secteur public en Namibie par des cadres de performances standards bien institutionnalisés.

FONDS AFRICAIN DE CROISSANCE CATALYTIQUE – (ACGF)	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
La Banque Mondiale	Fonds d'affectations spéciales regroupé à multiples donateurs

DONATEURS: Le Ministère Britannique au Développement International (DFID).

OBJECTIF: Accélérer la croissance, travailler énergiquement à atteindre les MDG (Objectifs Du Millénaire Pour Le Développement) et renforcer l'intégration régionale.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays
 Afrique du Nord
 Afrique Sub-Saharienne
 Autre

SECTEUR

<input type="checkbox"/>	Energie	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Informatique et Télécommunications	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Transports	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Eau et assainissement	<input checked="" type="checkbox"/>

BÉNÉFICIAIRE

Public
 Partenariat public - privé
 Privé

TYPE DE PROJET

<input checked="" type="checkbox"/>	Transfrontaliér	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	National	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Sub-national	<input type="checkbox"/>

TYPE DE SUPPORT

Lié
 Non lié

SUBVENTION

<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

CONTRIBUTION AUX COÛTS

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Il n'a pas été fixé de limite maximale ou minimale de financement, mais le fonds est peu susceptible d'appuyer les petites subventions dans la gamme de quelques centaines de millions de dollars US.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT Conception d'une législation favorable Conception des approches réglementaires Réformes institutionnelles propres au projet Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets Renforcement du consensus pour les projets	X X X X X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS Identification des productions souhaitées Priorité par rapport à d'autres projets Identification des porte-paroles des projets Planification des actions (TOR, etc.) Étude de pré-faisabilité	X X X X X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS Organisationnelle / administrative Financière / modélisation financière Economique Sociale Technique / ingénierie Étude environnementale	X X X X X X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS Evaluation des options publiques / privées Technique / ingénierie Financement des projets Structuration juridique	X X X X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS Financement des projets Technique / ingénierie Structuration juridique Obtention Négociation Dispositions financières après signature	X X X X X X
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE Surveillance Evaluation Re-négociation / re-financement	O O O

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

Ce fonds est hautement sélectif et il est conçu pour compléter les efforts faits par les leaders africains et les partenaires internationaux de l'Afrique à répondre à la diversité d'expérience dans ce continent. Ce fonds apporte une assistance de trois catégories :

- Dans les pays de haute performance qui peuvent réaliser des taux de croissance élevés et devenir des acteurs régionaux principaux.
- Les pays en transformation qui peuvent fournir la preuve d'un engagement récent et soutenu vis-à-vis des réformes, mais dans lesquels la réussite peut se trouver limitée par un manque de ressources pour mettre en œuvre des réformes critiques.
- Des initiatives d'intégration régionale qui peuvent améliorer la fourniture de biens publics sur de multiples pays ou fournir des opportunités de croissance.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET EXCLUSIONS

Les bénéficiaires du financement ACGF sont essentiellement des gouvernements, mais peuvent aussi être des organismes économiques régionaux. Les critères d'admissibilité sont :

- La preuve d'une stratégie nationale crédible pour une croissance partagée.
- La preuve d'une contrainte exercée sur la croissance, dont l'allègement aboutira à une forte augmentation de croissance.
- La preuve que l'aide est bien utilisée dans le pays, comme cela se reflète selon l'opinion de la communauté donatrice du pays.
- La preuve de l'engagement du gouvernement et d'une amélioration démontrée de la gestion économique, appuyée par des chefs politiques déterminés à suivre la transformation.
- Lorsque les fonds doivent être attribués à un organisme régional, la preuve que, avec l'assistance technique fournie, les pays peuvent efficacement gérer le programme et assumer la responsabilité de ses résultats.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Les formulaires de demande appropriés se trouvent sur le site web de l'ACGF www.worldbank.org/afr/acgf Ces formulaires doivent être discutés avec le personnel de la Banque Mondiale du pays respectif.
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	Le formulaire de demande donne la liste des informations requises pour déposer une demande.
ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE	Les demandes sont soumises par le directeur de la Banque Mondiale pour le pays respectif.

Étude de la demande

Un comité directeur de la Banque Mondiale passe en revue les demandes qui sont ensuite intégrées au plan de travail de ACGF.

Impératifs après demande

Tous les projets et programmes, qu'ils soient co-financés ou autonomes, sont soumis aux politiques et procédures opérationnelles IDA concernant la conception, l'administration et la surveillance.

Exemples de travaux

Le fonds n'a été lancé que récemment et par conséquent ne peut présenter d'études de cas spécifiques. Cependant, on trouvera ci-dessous des types possibles de projet que le fonds est susceptible de soutenir.

Energie pour un pays hautement performant

Le pays est important au niveau de la région et a montré une bonne performance de croissance au cours des dernières années. La poursuite de la croissance est cependant retenue par une mauvaise fiabilité de l'électricité et une couverture inadéquate (surtout dans les régions rurales). Actuellement le pays se trouve à la croisée des chemins et pourrait faire un bond énorme dans le domaine de l'accès à l'électricité. Cela demanderait de préparer le terrain pour examiner les multiples prestataires et options. L'ACGF serait utilisé pour accélérer ce passage aussi bien par une capitalisation initiale pour des investissements stratégiques que le renforcement institutionnel. Le résultat aiderait aussi le gouvernement à mettre en œuvre une structure commercialement orientée et durable pour accéder de plus en plus à une électricité abordable, fiable et adéquate. En conséquence du soutien d'ACGF, il sera également possible d'utiliser cela comme approche pour relever le niveau de l'aide.

Accélération des efforts pour le taux de survie des enfants dans un pays en transformation

Ce pays vient juste d'émerger d'une décennie de longs conflits internes. Depuis la fin des conflits, la conduite d'une macro politique a encouragé une croissance durable à moyen terme. Le gouvernement a une stratégie crédible de réforme durable qui définit dans les grandes lignes le besoin crucial d'adresser le partage de la croissance et d'obtenir des résultats importants dans le domaine de la santé. Le projet ACGF soutiendrait la mise en œuvre d'un programme accéléré de survie infantile et de développement afin de réduire le niveau de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Cette proposition cherche à amplifier l'échelle des interventions qui existent déjà dans les domaines des soins basés sur la famille et la communauté, les services dans les populations et services mobiles, ainsi que les soins cliniques orientés individuellement, en se concentrant sur la mortalité infantile des moins de cinq ans et la survie des enfants. Ce projet compléterait un projet actuel de reconstruction et développement du domaine de la santé (HRSDP) et encouragerait l'obtention de subventions supplémentaires de la part d'UNICEF, aussi bien au niveau central que du pays. Il aiderait en outre à harmoniser les activités grâce à différents donateurs dans le secteur de la santé, et entre les secteurs dans le pays.

Une meilleure gouvernance à un niveau régional

L'ACGF assisterait le Mécanisme Africain De Revue Par Les Pairs (APRM) en adressant les besoins de financement en temps voulu et en aidant à mobiliser les compétences techniques. L'ACGF compléterait les fonds disponibles et les travaux techniques qui sous-tendent le processus de revue par les pairs et aiderait mettre en œuvre des programmes pour s'attaquer aux problèmes identifiés par les enquêtes. IDA ne peut pas financer cet effort et actuellement d'autres donateurs ne se sont pas présentés, partiellement à cause de la cadence initialement lente de mise en œuvre par NEPAD. Le financement ACGF présente une opportunité de rompre ce "cercle vicieux" d'une mise en œuvre limitée par manque de ressources et accélérer la cadence de l'APRM, ce qui attirerait un soutien supplémentaire de la part de la communauté du développement.

FONDS D'ASSISTANCE – FACILITE EURO-MEDITERRANEENNE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT (FEMIP)

SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
Banque d'Investissement Européen	Fonds de la Banque Européenne d'Investissement

DONATEURS: Banque Européenne d'Investissement (EIB).

OBJECTIF: Aider les pays partenaires de FEMIP et les promoteurs privés à mieux préparer, gérer et surveiller leurs projets¹ d'investissement. Améliorer la qualité et l'impact de développement de l'investissement. En outre, renforcer les capacités de gestion des promoteurs.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6
---------	---------	---------	---------	---------	---------

GÉOGRAPHIE

- Afrique : tous pays
- Afrique du Nord
- Afrique Sub-Saharienne
- Autre

- SECTEUR**
- Energie
 - Informatique et Télécommunications
 - Transports
 - Eau et assainissement

BÉNÉFICIAIRE

- Public
- Partenariat public - privé
- Privé

- TYPE DE PROJET**
- Transfrontalier
 - National
 - Sub-national

TYPE DE SUPPORT

- Lié
- Non lié

SUBVENTION

- CONTRIBUTION AUX COÛTS**
- -

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Minimum US\$5.000 et maximum US\$5.000.000.

¹ Les opérations du FIB dans les pays partenaires méditerranéens ont été rassemblées sous l'égide de FEMIP depuis octobre 2002.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	X
Conception des approches réglementaires	X
Réformes institutionnelles propres au projet	X
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	X
Renforcement du consensus pour les projets	X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	X
Priorité par rapport à d'autres projets	X
Identification des porte-paroles des projets	X
Planification des actions (TOR, etc.)	X
Étude de pré-faisabilité	X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	X
Financière / modélisation financière	X
Economique	X
Sociale	X
Technique / ingénierie	X
Étude environnementale	X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Evaluation des options publiques / privées	X
Technique / ingénierie	X
Financement des projets	X
Structuration juridique	X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	X
Technique / ingénierie	X
Structuration juridique	X
Obtention	X
Négociation	X
Dispositions financières après signature	X
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	X
Evaluation	X
Re-négociation / re-financement	X

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

- ÉTUDES de pré-faisabilité et études de faisabilité pour les projets d'investissement se rapportant au secteur privé, à l'eau et à l'assainissement, l'environnement, les transports, les télécommunications, l'éducation et la santé.
- Des unités de gestion de projet (PMU) au stade de la mise en œuvre, pour éviter les problèmes habituels tels que les retards et les dépassements de coûts.
- Des missions d'évaluation de l'impact des opérations d'investissement.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'EXCLUSIONS

Les opérations d'assistance technique (TA) ont été liées à un investissement EIB futur ou en cours. Toutes les opérations TA ont été agréées par l'EIB et les services de la Commission Européenne.

Portée géographique : Algérie, Egypte, Gaza et West Bank, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie et Tunisie.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Les promoteurs intéressés à la soumission d'une proposition d'Assistance Technique sont priés de contacter le coordinateur FEMIP TA (voir détail de contact à l'Étape 4).
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	Les demandes de financement de la part du fonds d'assistance FEMIP seront faites par EIB en étroite collaboration avec le promoteur.
ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE	

Étude de la demande

L'EIB prépare la demande d'Assistance Technique individuelle ainsi que le mandat, et maintient la communication avec le promoteur.

Impératifs après demande

Aucun.

Étude de cas 1

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Conseil pour le développement et la reconstruction, Liban
GÉOGRAPHIE	Liban
SECTEUR	Transport (routier)
TYPE D'ASSISTANCE	Mise en œuvre d'un projet
MONTANT DE L'ASSISTANCE	EUR 718.000
DURÉE DE L'ASSISTANCE	3 ans

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCÉES

L'opération concerne l'assistance technique de l'unité de gestion des projets (PMU) établi au conseil de développement et reconstruction pour un projet de construction de routes. Ce projet comprend des améliorations apportées aux deux principaux couloirs routiers reliant le Liban et la Syrie, qui sont cruciaux pour le développement commercial entre ces deux pays et la région. Ce projet contribuera à constituer un réseau de transport international multimodes dans la région, et cela est apparu comme un objectif de planification pour le partenariat EuroMed.

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Autorité nationale de l'assainissement, Tunisie
GÉOGRAPHIE	Tunisie
SECTEUR	Eau et assainissement
TYPE D'ASSISTANCE	Evaluation des projets
MONTANT DE L'ASSISTANCE	EUR 780.000
DURÉE DE L'ASSISTANCE	2 ans

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

L'EIB finance depuis plusieurs années des projets dans le domaine de l'assainissement en Tunisie, par l'intermédiaire de l'Office National d'Assainissement (ONAS). Une évaluation en profondeur du programme "ONAS III" a mis en lumière plusieurs domaines dans lesquels des améliorations pouvaient être faites, à chaque stade du cycle du projet. Un plan d'action a été mis au point, avec six principaux objectifs. Cela comprend des recommandations d'amélioration de la gestion financière des projets, amélioration de la qualité des travaux et de l'optimisation de leurs coûts, amélioration des données analytiques et de l'exploitation des usines de traitement d'eaux usées, entre autres. La qualité des projets futurs dans ce domaine devrait normalement s'améliorer, lorsque le plan d'action sera mis en œuvre.

FONDS D'APPUI AUX PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ DANS LE SECTEUR DES INFRASTRUCTURES – (PPIAF)

SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
La Banque Mondiale	Organisme d'Assistance Technique à multiples donateurs

DONATEURS: Le Japon et DFID, travaillant étroitement avec la Banque Mondiale. Le PPIAF est maintenant soutenu par quinze donateurs. L'unité de gestion du programme est basée à Washington à la Banque Mondiale, mais les opérations africaines sont essentiellement gérées par les offices de coordination régionale à Dakar et Nairobi.

OBJECTIF: Fournir une assistance technique aux gouvernements des pays en développement sur les stratégies et les mesures destinées à bénéficier du plein potentiel de la participation du secteur privé dans les infrastructures et par l'identification, la dissémination et la promotion des meilleures méthodes dans ce domaine.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6
---------	---------	---------	---------	---------	---------

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays
 Afrique du Nord
 Afrique Sub-Saharienne
 Autre

SECTEUR

Énergie
 Informatique et Télécommunications
 Transports
 Eau et assainissement

BÉNÉFICIAIRE

Public
 Partenariat public - privé
 Privé

TYPE DE PROJET

Transfrontaliér
 National
 Sub-national

TYPE DE SUPPORT

Lié
 Non lié

SUBVENTION

CONTRIBUTION AUX COÛTS

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Maximum US\$1.000.000. Les petites subventions (inférieures à US\$75.000) sont encouragées.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	X
Conception des approches réglementaires	X
Réformes institutionnelles propres au projet	X
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	X
Renforcement du consensus pour les projets	X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	X
Priorité par rapport à d'autres projets	X
Identification des porte-paroles des projets	X
Planification des actions (TOR, etc.)	X
Étude de pré-faisabilité	X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	X
Financière / modélisation financière	X
Economique	X
Sociale	X
Technique / ingénierie	O
Étude environnementale	O
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Evaluation des options publiques / privées	O
Technique / ingénierie	O
Financement des projets	O
Structuration juridique	O
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	O
Technique / ingénierie	O
Structuration juridique	O
Obtention	O
Négociation	O
Dispositions financières après signature	O
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	O
Evaluation	O
Re-négociation / re-financement	O

DÉTAIL DE L'ASSISTANCE PAR PHASE DE PROJET – SUITE

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

La plupart des activités PPIAF se trouvent en Phase 1 de développement de projet, dans laquelle PPIAF fournit un financement par subvention avec un certain degré de co-financement. Il n'est pas nécessaire que les activités soient liées directement à des projets anticipés. Des ateliers et des études sont inclus dans cette phase.

Au sein de la Phase 3, des études de faisabilité de projet sont entreprises de façon plus sélective, et ici PPIAF fournit un certain degré de financement par subvention avec un important degré de co-financement.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'EXCLUSIONS

- PPIAF refuse de travailler dans les industries extractives.
- PPIAF peut soutenir les activités prévues pour bénéficier tout pays en développement et en transition inclus dans les catégories suivantes de la liste du comité d'assistance au développement OECD des bénéficiaires d'aide: pays et territoires en développement (l'ensemble des cinq colonnes du Tableau de la 1ère partie); et pays et territoires en transition (colonne 1 du Tableau de la 2ème partie).
- Bien que PPIAF puisse payer jusqu'à 100 % des coûts d'une activité admissible, le co-financement auprès du gouvernement bénéficiaire et d'autres sources est encouragé.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Le formulaire de demande d'assistance PPIAF peut être obtenu de plusieurs façons : téléchargé de www.ppiaf.org/Reports/ppiafapplication2004.doc Ou sous forme papier qui peut être obtenue sur demande auprès de l'unité de gestion de programme PPIAF.
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	En plus d'un formulaire de demande complété, l'ensemble doit comprendre : <ul style="list-style-type: none"> • Une lettre de soutien de l'activité de la part du gouvernement hôte ; • Un mandat pour les travaux à effectuer avec le financement PPIAF ; et • Un budget détaillé couvrant les travaux consultatifs proposés. Les propositions d'activités spécifiques au pays exigent l'approbation écrite de la part du Gouvernement concerné. Les activités portant sur plusieurs pays qui sont destinés à bénéficier directement à un petit nombre de pays facilement identifiables exigent aussi l'approbation écrite de la part des gouvernements approuvés.
ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE	L'office de coordination régionale PPIAF est à disposition pour aider dans la préparation de ces documents. Les demandes sont acceptées pendant toute l'année.

Étude de la demande

Pour les petites propositions (comprenant le soutien PPIAF de US\$75.000 ou moins), les demandes sont évaluées par roulement et l'unité de gestion du programme veillera à notifier les postulants du résultat de l'évaluation, cela dans les deux semaines suivant la soumission.

Pour les propositions de moyenne à grande envergure (comprenant un support PPIAF de plus de US\$75.000), les demandes venant d'Afrique sont actuellement passées en revue par roulement. Chaque demande est soumise à une revue technique extérieure et doit ensuite aller au donateur PPIAF pour une période de "non objection" de dix jours. PPIAF s'efforce d'avertir les proposant du résultat de l'évaluation dans les six à huit mois de la soumission.

Impératifs après demande

Les impératifs après demande sont traités par un "gestionnaire des tâches", normalement recruté parmi le personnel de la Banque Mondiale (bien que l'exécution de ces activités par le bénéficiaire soit possible dans certains cas). Le gestionnaire des tâches s'occupe de l'obtention des services consultatifs, du paiement des consultants et de la gestion financière interne ainsi que de la tenue des comptes, en utilisant les procédures convenues par les donateurs de PPIAF.

Étude de cas 1

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernement du Cameroun
GÉOGRAPHIE	Cameroun
SECTEUR	Transports (routiers)
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention
MONTANT DE L'ASSISTANCE	US\$295.500
DURÉE DE L'ASSISTANCE	Décembre 2005 – en cours

BREVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

L'objectif de cette mission est d'aider le Gouvernement du Cameroun à mettre au point un cadre juridique et réglementaire facilitateur et d'évaluer les options stratégiques pour la concession de la construction et de l'exploitation du second pont au-dessus de la Rivière Wouri à Douala.

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernement de Tanzanie
GÉOGRAPHIE	Couloir de Mtwara (Initiative de développement spatial en Sud Tanzanie)
SECTEUR	Secteurs multiples
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention
MONTANT DE L'ASSISTANCE	US\$495.000
DURÉE DE L'ASSISTANCE	Février – Septembre 2006

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

L'activité est conçue pour aider les experts consultants à évaluer trois projets PPP d'infrastructure situés le long du couloir Mtwara en Tanzanie du Sud. Les travaux comprendront aussi la formation sur place du personnel gouvernemental, ainsi que des recommandations concernant les méthodes d'évaluation normalisées et les dispositions institutionnelles à adopter pour mener à bien les études de pré-faisabilité du projet et les évaluations après la fin du financement PPIAF.

FONDS D'AFFECTATIONS SPÉCIALES – FACILITE EURO-MÉDITERRANÉENNE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT (FEMIP)	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
Banque Européenne d'Investissement	Fonds à la Banque Européenne d'Investissement

DONATEURS: 15 pays membres de l'UE et la Commission Européenne.

OBJECTIF: L'objectif du fonds FTF est d'encourager le développement du secteur privé dans les pays méditerranéens. Spécifiquement : (i) le développement d'un "environnement favorable" pour l'activité du secteur privé en encourageant la création d'infrastructures adéquates en capital et en ressources humaines dans la région ; et (ii) encourager et diversifier la disponibilité des instruments financiers pour le secteur privé.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays
 Afrique du Nord
 Afrique Sub-Saharienne
 Autre

SECTEUR

Énergie
 Informatique et Télécommunications
 Transports
 Eau et assainissement

BÉNÉFICIAIRE

Public
 Partenariat public - privé
 Privé

TYPE DE PROJET

Transfrontaliér
 National
 Sub-national

TYPE DE SUPPORT

Lié
 Non lié

SUBVENTION

CONTRIBUTION AUX COÛTS

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Non spécifiée.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	X
Conception des approches réglementaires	X
Réformes institutionnelles propres au projet	X
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	X
Renforcement du consensus pour les projets	X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	X
Priorité par rapport à d'autres projets	X
Identification des porte-paroles des projets	X
Planification des actions (TOR, etc.)	X
Étude de pré-faisabilité	X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	O
Financière / modélisation financière	O
Economique	O
Sociale	O
Technique / ingénierie	O
Étude environnementale	O
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Evaluation des options publiques / privées	O
Technique / ingénierie	O
Financement des projets	O
Structuration juridique	O
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	O
Technique / ingénierie	O
Structuration juridique	O
Obtention	O
Négociation	O
Dispositions financières après signature	O
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	O
Evaluation	O
Re-négociation / re-financement	O

DÉTAIL DE L'ASSISTANCE PAR PHASE DE PROJET – SUITE

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

Le FTF comprend deux fenêtres:

- La fenêtre Assistance Technique: les activités tombant dans le domaine de cette fenêtre sont des projets d'assistance technique "en amont" y compris des études de réformes politiques, juridiques, de réglementations et institutionnelles, des stratégies de développement des secteurs, l'accroissement de la capacité et les systèmes de formation.
- La fenêtre Assistance du Secteur Privé. Visant à augmenter la portée et l'étendue des instruments financiers actuellement disponibles pour aider directement le développement du secteur privé dans les pays méditerranéens en fournissant un financement pour capitaux propres, quasi-capital et garantir les types d'opérations dans l'ensemble de la région méditerranéenne.

Aucun montant spécifique n'est attribué à l'une ou l'autre fenêtre.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET EXCLUSIONS

- EIB examinera les propositions / idées concernant les projets d'assistance technique "en amont" provenant de tiers. Les projets qui devront être financés dans le cadre du support du secteur privé doivent provenir exclusivement de l'EIB.
- Portée géographique: Les pays FEMIP d'opération c'est-à-dire Algérie, Egypte, Gaza et West Bank, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie.

Le processus de demande

ÉTAPE 1:	Les promoteurs désirant soumettre une proposition d'Assistance technique sont priés de contacter le coordinateur FEMIP d'Assistance technique (voir détails de contact à l'Étape 4)
REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	
ÉTAPE 2:	Les demandes de financement du Fonds d'affectations spéciales FEMIP seront faites par l'EIB en étroite collaboration avec le promoteur.
PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	
ÉTAPE 3:	
SOUSSION DU DOSSIER DE DEMANDE	

Étude de la demande

L'EIB préparera la demande d'AT individuelle et le mandat et assurera la communication avec le promoteur.

Impératifs après demande

Aucune.

Étude de cas 1

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Non disponible
GÉOGRAPHIE	Pays FEMIP
SECTEUR	Secteur financier
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention pour l'étude: "Amélioration du rendement des redevances des travailleurs dans les pays méditerranéens"
MONTANT DE L'ASSISTANCE	EUR 200.000
DURÉE DE L'ASSISTANCE	6 mois

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANÇÉES

L'objectif de l'étude est de déterminer des façons d'améliorer le rendement des redevances des travailleurs dans les pays méditerranéens. L'étude examine l'amplitude et le volume des fonds transférés, les obstacles gênant les redevances et propose des mesures visant à maximaliser leur impact sur le financement des économies des pays partenaires méditerranéens.

Étude de cas 2

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Non disponible
GÉOGRAPHIE	Pays FEMIP
SECTEUR	Transport et logistique
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention pour l'étude : "Les besoins logistiques dans les pays partenaires méditerranéens (MPC). Potentiel de développement d'un réseau de plate-formes logistiques méditerranéen"
MONTANT DE L'ASSISTANCE	Jusqu'à EUR 600.000
DURÉE DE L'ASSISTANCE	12 mois

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANÇÉES

L'objectif de cette étude est d'analyser les besoins logistiques dans les MPC, en particulier concernant la création de plates-formes logistiques et de déterminer le rôle "catalytique" que ces plates-formes peuvent jouer par la dissémination du savoir-faire logistique et en étudiant si la constitution d'un réseau pourrait contribuer à intégrer des chaînes d'approvisionnement intermodales plus efficacement dans la zone méditerranéenne.

FONDS D'ASSISTANCE DU SECTEUR PRIVÉ AFRICAIN – (FAPA)	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
Banque Africaine de Développement	Assistance Technique

DONATEURS: Le Gouvernement du Japon s'est engagé pour US\$20.000.000. Cela pourrait être amplifié jusqu'à US\$40.000.000, avec une contribution cible totale de US\$200.000.000, qui pourrait être mobilisée par d'autres donateurs.

OBJECTIF: FAPA soutient les objectifs fixés dans la stratégie de développement du secteur privé de la Banque Africaine de Développement (ADB) et l'initiative d'assistance améliorée du secteur privé (EPSA), ce qui comprend le développement des infrastructures.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays
 Afrique du Nord
 Afrique Sub-Saharienne
 Autre

SECTEUR

<input checked="" type="checkbox"/>	Energie	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Informatique et Télécommunications	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Transports	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Eau et assainissement	<input checked="" type="checkbox"/>

BÉNÉFICIAIRE

Public
 Partenariat public - privé
 Privé

TYPE DE PROJET

<input checked="" type="checkbox"/>	Transfrontaliér	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	National	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Sub-national	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DE SUPPORT

Lié
 Non lié

SUBVENTION

CONTRIBUTION AUX COÛTS

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: On ne s'attend pas normalement à ce que les interventions dépassent US\$1.000.000.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT Conception d'une législation favorable Conception des approches réglementaires Réformes institutionnelles propres au projet Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets Renforcement du consensus pour les projets	X X X X X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS Identification des productions souhaitées Priorité par rapport à d'autres projets Identification des porte-paroles des projets Planification des actions (TOR, etc.) Étude de pré-faisabilité	X X X X X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS Organisationnelle / administrative Financière / modélisation financière Economique Sociale Technique / ingénierie Étude environnementale	X X X X X X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS Evaluation des options publiques / privées Technique / ingénierie Financement des projets Structuration juridique	X X X X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS Financement des projets Technique / ingénierie Structuration juridique Obtention Négociation Dispositions financières après signature	X X X X X X
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE Surveillance Evaluation Re-négociation / re-financement	O O O

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

FAPA peut aider les gouvernements et les opérateurs du secteur privé à créer, rénover et développer les infrastructures. L'assistance à des éléments de projet spécifique dépendra de la portée du projet et de la profondeur de l'impact que ce projet devrait avoir au niveau d'un secteur et / ou au niveau national / régional.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET EXCLUSIONS

Tous les pays membres régionaux de l'ADB sont admissibles, à l'exception des pays sous sanction.

La préférence est donnée à des demandes qui se branchent sur les projets financés par ADB/ADF.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REEMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Le point de focalisation de l'EPSA (epsa@afdb.org) situé au sein de l'ADB peut fournir des conseils sur les modalités nécessaires pour faire la demande, qui exigent l'obtention de l'approbation du département des opérations approprié de l'ADB qui sera celui responsable de la préparation et de la soumission de la demande.
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	
ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE	

Étude de la demande

Lors de la soumission, la demande sera examinée par le comité de mise en œuvre de l'EPSA (un comité interdépartemental de l'ADB). Si l'on trouve que la demande correspond aux objectifs du FAPA, elle sera soumise aux autorités japonaises pour examen.

Impératifs après demande

Les propositions seront soumises aux impératifs standards des fonds trust gérés par ADB.

Étude de cas

Aucune étude de cas n'est encore disponible car FAPA n'a été lancée qu'en janvier 2006.

FONDS D'ASSISTANCE TECHNIQUE PIDG – (PIDG TAF)	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
PIDG	Organisme d'Assistance Technique

DONATEURS: La Banque Mondiale, DFID, et SIDA. Travaillent en collaboration avec les autres organismes de financement PIDG (actuellement EAIF, DevCo Advisory, InfraCo, et GuarantCo).

OBJECTIF: Renforcer les capacités locales et améliorer l'aptitude des cLiénts des secteurs publics et privés à attirer le capital privé vers le financement des infrastructures en aidant les cLiénts PIDG à évaluer, développer et / ou mettre en œuvre des mécanismes de réduction des risques, mécanismes financiers et réglementations, normes, systèmes et procédures essentiels pour lever des fonds dans les marchés des capitaux.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6
GÉOGRAPHIE			SECTEUR		
Afrique : tous pays			<input checked="" type="checkbox"/>	Energie	
Afrique du Nord			<input type="checkbox"/>	Informatique et Télécommunications	
Afrique Sub-Saharienne			<input type="checkbox"/>	Transports	
Autre			<input checked="" type="checkbox"/>	Eau et assainissement	
BÉNÉFICIAIRE			TYPE DE PROJET		
Public			<input checked="" type="checkbox"/>	Transfrontaliér	
Partenariat public - privé			<input checked="" type="checkbox"/>	National	
Privé			<input checked="" type="checkbox"/>	Sub-national	
TYPE DE SUPPORT		SUBVENTION	CONTRIBUTION AUX COÛTS		
Lié		<input checked="" type="checkbox"/>			
Non lié		<input type="checkbox"/>			

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Budget annuel de US\$3.000.000 à US\$5.000.000 (devrait passer à US\$10.000.000).

⁵ Lié aux organismes de PIDG mais pas aux consultants spécifiques au pays.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	X
Conception des approches réglementaires	X
Réformes institutionnelles propres au projet	X
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	X
Renforcement du consensus pour les projets	X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	X
Priorité par rapport à d'autres projets	X
Identification des porte-paroles des projets	X
Planification des actions (TOR, etc.)	X
Étude de pré-faisabilité	X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	X
Financière / modélisation financière	X
Economique	X
Sociale	X
Technique / ingénierie	X
Étude environnementale	X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Evaluation des options publiques / privées	X
Technique / ingénierie	X
Financement des projets	X
Structuration juridique	X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	O
Technique / ingénierie	X
Structuration juridique	X
Obtention	X
Négociation	X
Dispositions financières après signature	X
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	X
Evaluation	X
Re-négociation / re-financement	X

DÉTAIL DE L'ASSISTANCE PAR PHASE DE PROJET – SUITE

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

Les activités admissibles comprennent:

- Les stratégies de développement des infrastructures c'est-à-dire les études sur les options de financement des infrastructures, y compris des mécanismes de promotion de la participation du secteur privé et du financement par les devises locales.
- Des réformes de politique, réglementations et institutions c'est-à-dire des conseils et une formation sur la conception et la mise en œuvre de réformes spécifiques visant à faciliter le financement des infrastructures par le secteur privé.
- Le lancement de transactions pilotes, c'est-à-dire l'assistance à la conception et à la mise en œuvre de projets innovateurs / de lancement particuliers.
- Le renforcement des capacités c'est-à-dire les activités visant à renforcer les capacités du gouvernement et / ou la capacité des marchés de des capitaux locaux, institutions financières et / ou entreprises quasi publiques. Cela comprend aussi la conception de dispositions pour la réduction des risques et / ou la levée de fonds pour l'investissement du secteur privé dans l'infrastructure.

En plus des quatre principaux secteurs d'infrastructure, le Fonds d'Assistance Technique soutient aussi les activités dans les marchés des capitaux locaux, les infrastructures concernant les déchets solides, le logement / abris et l'agriculture.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'EXCLUSIONS

- Tous les projets soutenus doivent être financés ou garantis par un ou plusieurs des véhicules d'investissement PIDG.
- Un co-financement avec les parties bénéficiaires est encouragé. Le co-financement de 25 % venant des entités du secteur privé et 10 % du secteur public est la norme.
- Les équipements et autres immobilisations ne sont pas normalement admissibles en vue d'une assistance.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Le formulaire de demande peut être téléchargé du site web PIDG : www.pidg.org/ En alternative, veuillez contacter: taf@pidg.org
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	Le formulaire de demande nécessite la fourniture de détails du projet tels que la focalisation géographique et de secteur, la nature de l'activité, le véhicule d'investissement PIDG, l'argumentation du projet, le support du gouvernement hébergeant, les activités à financer, le co-financement etc.
ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE	Les propositions de projet peuvent être soumises au secrétariat PIDG par l'intermédiaire de n'importe lequel des véhicules d'investissement PIDG.

Étude de la demande

Le conseiller technique FAT (Fonds d'Assistance Technique) approuvera les projets inférieurs à US\$75.000. En ce qui concerne les projets de ou supérieurs à US\$75.000, ceux-ci sont transmis par le PMU au conseil Governing Council en vue d'une approbation sur la base d'une non objection.

Impératifs après demande

Le Conseil régissant le Fonds d'Assistance Technique étudiera le dossier de projet sur la base des rapports à préparer par le conseiller technique. Le projet devra soumettre les documents requis pour l'audit et l'étude.

Étude de cas 1

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernement de Madagascar (GoM)
GÉOGRAPHIE	Madagascar
SECTEUR	Transports (portuaires)
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention pour une assistance technique et le renforcement des capacités
MONTANT DE L'ASSISTANCE	US\$315.790 par l'intermédiaire de DevCo
DURÉE DE L'ASSISTANCE	2 ans

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

Le Fonds d'Assistance Technique a contribué US\$315.790 pour aider le Gouvernement de Madagascar à établir une autorité portuaire (SPAT) chargée de réguler toutes les opérations et activités du port de Toamasina. Dans un processus d'appel d'offres compétitif, une société consultative internationale se spécialisant dans le secteur portuaire a été sélectionnée pour fournir une assistance technique au Gouvernement en établissant la SPAT, préluce nécessaire à la concession au secteur privé des opérations portuaires. Cette assistance technique était un élément clé pour aider à mettre en œuvre les réformes du secteur portuaire que le Gouvernement de Madagascar avec l'aide de la Banque Mondiale avaient entrepris et accompagné d'une nouvelle loi sur le secteur portuaire. En outre l'établissement d'une autorité portuaire crédible et efficace était un élément important pour attirer des investisseurs / exploitants de classe mondiale à Madagascar. Le transfert de connaissances et l'élément de formation de cette assistance ont amélioré la durabilité probable de la concession en transférant le savoir-faire technique et les compétences de gestion portuaire de classe mondiale à la SPAT.

Étude de cas 2

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernement du Ghana
GÉOGRAPHIE	Ghana
SECTEUR	Logement
TYPE D'ASSISTANCE	Subventions pour des études et une assistance technique
MONTANT DE L'ASSISTANCE	US\$466.000 par l'intermédiaire d'InfraCo
DURÉE DE L'ASSISTANCE	2 ans

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

La subvention a aidé les efforts de développement d'un projet pilote démontrant la faisabilité de la fourniture par le secteur privé de logements abordables, orientés sur la famille et le développement communautaire. En se concentrant sur le logement orienté sur la famille et sur le développement communautaire, et en faisant participer directement les exploitants de mines, les banques locales d'investissement et les organisations communautaires, le projet devrait servir de catalyseur pour une plus grande participation du secteur privé dans le secteur du logement. L'assistance FAT (Fonds d'Assistance Technique) a été fournie pour financer les domaines suivants :

- ÉTUDES techniques, économiques et préliminaires d'évaluation environnementale, ainsi qu'une étude évaluant les moyens de payer.
- Modèles financiers et analyse des prêts hypothécaires pour enrichir les données sur la conception du projet proposé, y compris toutes subventions proposées.
- Étude identifiant et quantifiant les politiques et obligations du gouvernement et conseils sur les options destinées à satisfaire ces obligations.
- Modèles de logements préliminaires et conceptions de chantiers,
- Etablissement d'un organisme juridique et de l'autorité de mise en œuvre du projet.
- Sélection et contribution financière à une organisation non gouvernementale pour effectuer un programme de prise de conscience AIDS.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DBSA	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
DBSA	Facilité de soutien des projets

DONATEURS: DBSA et le Ministère des Finances Sud Africain.

OBJECTIF: Maximaliser l'impact du financement de développement en adressant les contraintes humaines, institutionnelles et de capacités financières en vue du développement rural et urbain.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays
 Afrique du Nord
 Afrique Sub-Saharienne
 Autre

Energie
 Informatique et Télécommunications
 Transports
 Eau et assainissement

BÉNÉFICIAIRE

Public
 Partenariat public - privé
 Privé

Transfrontaliér
 National
 Sub-national

TYPE DE SUPPORT

Lié
 Non lié

SUBVENTION

CONTRIBUTION AUX COÛTS

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Aucune information n'est disponible à ce jour.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT Conception d'une législation favorable Conception des approches réglementaires Réformes institutionnelles propres au projet Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets Renforcement du consensus pour les projets	 O O O X X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS Identification des productions souhaitées Priorité par rapport à d'autres projets Identification des porte-paroles des projets Planification des actions (TOR, etc.) Étude de pré-faisabilité	 X X X X X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS Organisationnelle / administrative Financière / modélisation financière Economique Sociale Technique / ingénierie Étude environnementale	 X X O O X O
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS Evaluation des options publiques / privées Technique / ingénierie Financement des projets Structuration juridique	 O O O O
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS Financement des projets Technique / ingénierie Structuration juridique Obtention Négociation Dispositions financières après signature	 O O O O O O
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE Surveillance Evaluation Re-négociation / re-financement	 O O O

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

Le domaine de concentration clé est l'assistance aux municipalités locales et municipalités de district pour s'assurer que des services de base sont fournis aux communautés désavantagées et que le développement économique local soit amélioré. Un soutien des services publics, organismes non gouvernementaux, organismes CBO, organes du secteur privé et communautés peut aussi être envisagé.

L'assistance est normalement fournie au moyen d'un personnel de mission avec:

- Soit des compétences financières: surtout en ce qui concerne la conformité aux exigences d'audit et à la Loi de Gestion des Finances Municipales.
- Soit des compétences techniques: en génie civil et ingénierie et mécanique, principalement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.
- Soit des compétences en matière de gestion des projets.

Une assistance est également disponible pour l'assistance technique aux tierces parties.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Veuillez contacter le fonds de développement DBSA pour de plus amples renseignements sur les procédures détaillées des demandes.
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	
ÉTAPE 3: SOUSSION DU DOSSIER DE DEMANDE	

Études de cas

Aucune disponible à ce jour.

FONDS MONDIAL POUR L'ENVIRONNEMENT – (GEF)	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
UNEP	Fonds d'affectation spéciale

DONATEURS: 32 pays donateurs. Les projets GEF sont gérés par les trois agences d'application GEF, l'UNEP, l'UNDP, et la Banque Mondiale.

OBJECTIF: Financer des projets et programmes qui présentent des avantages environnementaux mondiaux et se rapportent à six problèmes complexes. Le changement climatique, la biodiversité, les eaux internationales, la dégradation des sols, l'appauvrissement de la couche d'ozone et la persistance des polluants organiques. L'objectif est également d'aider à promouvoir des emplois durables dans les communautés locales et réaliser les priorités de développement national.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6
GÉOGRAPHIE			SECTEUR		
Afrique : tous pays			<input checked="" type="checkbox"/>	Energie	
Afrique du Nord			<input type="checkbox"/>	Informatique et Télécommunications	
Afrique Sub-Saharienne			<input type="checkbox"/>	Transports	
Autre			<input type="checkbox"/>	Eau et assainissement	
BÉNÉFICIAIRE			TYPE DE PROJET		
Public			<input checked="" type="checkbox"/>	Transfrontaliér	
Partenariat public - privé			<input type="checkbox"/>	National	
Privé			<input checked="" type="checkbox"/>	Sub-national	
TYPE DE SUPPORT		SUBVENTION	CONTRIBUTION AUX COÛTS		
Lié		<input type="checkbox"/>			
Non lié		<input checked="" type="checkbox"/>			

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: non disponible.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	X
Conception des approches réglementaires	X
Réformes institutionnelles propres au projet	X
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	X
Renforcement du consensus pour les projets	X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	X
Priorité par rapport à d'autres projets	X
Identification des porte-paroles des projets	X
Planification des actions (TOR, etc.)	X
Étude de pré-faisabilité	X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	X
Financière / modélisation financière	X
Economique	X
Sociale	X
Technique / ingénierie	X
Étude environnementale	X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Evaluation des options publiques / privées	X
Technique / ingénierie	X
Financement des projets	X
Structuration juridique	
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	O
Technique / ingénierie	O
Structuration juridique	O
Obtention	O
Négociation	O
Dispositions financières après signature	O
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	X
Evaluation	X
Re-négociation / re-financement	X

DÉTAIL DE L'ASSISTANCE PAR PHASE DE PROJET – SUITE

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

- Supporte l'incrément de coût des projets bénéfiques pour l'environnement par rapport aux coûts du projet de base, c'est-à-dire que l'organisme couvre la différence ou "incrément" entre une option moins coûteuse, plus polluante et une option plus coûteuse mais plus environnementalement acceptable.
- L'organisme fournit des subventions et un financement concessionnaire pour les activités de préparation et développement des projets, les activités² de facilitation et les projets complets, de moyenne ou grande envergure. L'organisme fournit aussi de petites subventions et finance les activités d'amélioration de capacité.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'EXCLUSIONS

- Critère d'admissibilité au niveau du projet : le projet doit refléter les priorités nationales et régionales et avoir le soutien du ou des pays concernés ; en outre il doit améliorer l'environnement mondial ou faire avancer les perspectives de réduction de ces risques.
- Critères d'admissibilité au niveau des pays : les pays en développement qui ont ratifié le traité approprié sont admissibles pour la proposition de projets de biodiversité et de changement climatique. D'autres, principalement des économies en transition, sont éligibles si leur pays adhère au traité approprié et peuvent emprunter auprès de la Banque Mondiale ou recevoir des subventions d'assistance technique de l'UMDP.

Le processus de demande

ÉTAPE 1:	
REEMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Les idées de projet GEF peuvent être proposées directement à l'UNDP, l'UNEP, ou la Banque Mondiale.
ÉTAPE 2:	
PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	Le type de demande et les impératifs varient selon la catégorie de projet et le type – se référer au site www.thegef.org pour de plus amples renseignements.
ÉTAPE 3:	
SOUSSION DU DOSSIER DE DEMANDE	

Étude de la demande

Le traitement des demandes de projet dépend de la catégorie de projet faisant l'objet de la demande et de la valeur de la subvention GEF demandée. Le délai varie en général de 10 jours à 60 jours.

² Les activités de facilitation sont spécifiquement conçues pour aider les pays en développement à répondre à leurs obligations de communication et aux objectifs d'ensemble de la convention-cadre. Les projets qui ne sont pas acceptés sous la classification de "programme opérationnel à long terme" et qui ne sont pas des activités de facilitation mais sont de haute priorité nationale ou sont d'un bon rapport coût-efficacité peuvent être envisagés sous la rubrique des mesures de réactions à court terme.

Impératifs après demande

Une fois que la demande de subvention est agréée, le projet sera surveillé et évalué (M&E) par le bureau d'évaluation GEF, organisme indépendant au sein du GEF qui est directement responsable devant le conseil de GEF. Tous les projets doivent inclure au moins le plan M&E de base spécifié avant de pouvoir recevoir l'approbation elle-même, et doivent fournir des rapports de mise en œuvre de projet et des documentations de surveillance de projet.

Étude de cas 1

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Ministère de l'Environnement et du Tourisme, Zimbabwe
GÉOGRAPHIE	Zimbabwe
SECTEUR	Secteurs multiples / environnement
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention (complétée par co-financement)
MONTANT DE L'ASSISTANCE	US\$94.000
DURÉE DE L'ASSISTANCE	Mars 1997 – Février 1999

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

L'objet de ce projet était de soutenir l'achèvement d'une communication nationale initiale pour le Zimbabwe, pour la mise en œuvre de la convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (UNFCCC). L'organisme de mise en œuvre du projet était l'UNEP. L'agrément de GEF a été obtenu en février 1997 et le projet a démarré avant fin mars 1997. L'atelier de communication nationale a été tenu les 24 et 25 mars 1997. L'évaluation externe finale du projet a été soumise en février 1999. Le coût total du projet était de US\$114.000.

Étude de cas 2

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Ministère du Tourisme, de l'Environnement et des Ressources Naturelles (MTENR), Zambie
GÉOGRAPHIE	Zambie
SECTEUR	Secteurs multiples / environnement
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention (complétée par co-financement), Non lié
MONTANT DE L'ASSISTANCE	US\$225.000
DURÉE DE L'ASSISTANCE	Décembre 2004 – en cours

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

Le programme financé était l'auto-évaluation des capacités nationales de Zambie (NCSA) pour la gestion environnementale mondiale. L'organisme de mise en œuvre du projet était l'UNDP. Le projet traite des questions de développement de capacité liées à la mise en œuvre des conventions environnementales en Zambie, et à la gestion environnementale en général. Le NCSA comprendra une évaluation et une analyse complètes des contraintes de capacité de la Zambie et des besoins par rapport à ses engagements selon les conventions de Rio et des instruments internationaux liés. Le coût total du projet est de US\$321.000.

FONDS MUNICIPAL IFC	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
IFC	Organisme financier sub-national

DONATEURS: La Banque Mondiale et l'IFC.

OBJECTIF: Fournir le financement et le renforcement du de crédit aux organismes sub-nationaux du secteur privé pour des projets de développement. En fonction des besoins de l'organisme sub-national, diverses formes d'assistance technique peuvent être conçues pour améliorer sa capacité et son degré de solvabilité et l'aider dans la mise en œuvre du projet.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays
 Afrique du Nord
 Afrique Sub-Saharienne
 Autre

SECTEUR

<input checked="" type="checkbox"/>	Energie	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Informatique et Télécommunications	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Transports	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Eau et assainissement	<input checked="" type="checkbox"/>

BÉNÉFICIAIRE

Public
 Partenariat public - privé
 Privé

TYPE DE PROJET

<input checked="" type="checkbox"/>	Transfrontaliér	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	National	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Sub-national	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DE SUPPORT

Lié
 Non lié

SUBVENTION

CONTRIBUTION AUX COÛTS

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Aucune politique déterminée sur les limites du financement.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	O
Conception des approches réglementaires	O
Réformes institutionnelles propres au projet	X
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	X
Renforcement du consensus pour les projets	X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	X
Priorité par rapport à d'autres projets	X
Identification des porte-paroles des projets	X
Planification des actions (TOR, etc.)	X
Étude de pré-faisabilité	X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	X
Financière / modélisation financière	X
Economique	X
Sociale	X
Technique / ingénierie	X
Étude environnementale	X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Evaluation des options publiques / privées	X
Technique / ingénierie	X
Financement des projets	X
Structuration juridique	X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	X
Technique / ingénierie	X
Structuration juridique	X
Obtention	X
Négociation	O
Dispositions financières après signature	O
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	X
Evaluation	X
Re-négociation / re-financement	O

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

Le fonds municipal fournit une assistance technique non remboursable dans les domaines suivants:

- Plans d'amélioration financière, y compris mesures de renforcement de la génération des revenus, de l'efficacité des dépenses et de la qualité des contrôles financiers.
- Formation des cadres clés.
- Examens indépendants des études de faisabilité et d'ingénierie existantes.
- Communication, informations publiques et consultation des parties-prenantes.
- Services consultatifs financiers pour la structuration du projet.
- Obtention de facilités de crédit.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'EXCLUSIONS

- L'assistance technique n'est fournie qu'à des organismes sub-nationaux (par exemple municipalités / autorités urbaines), entreprises d'Etat et partenariats publics / privés.
- L'assistance technique est fournie à la condition que les demandeurs envisagent les produits financiers du fonds municipal pour le financement du projet.
- L'assistance technique est fournie sous forme de subventions mais habituellement sur une base de co-financement – c'est-à-dire certains des coûts requis doivent être payés par la municipalité ou autre donateur.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REmplIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	La demande est sous forme libre.
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	La demande doit inclure : <ul style="list-style-type: none">• Le nom et le Liéu de la municipalité concernée.• Une description de l'utilisation proposée des fonds ou des investissements.• Les coûts totaux des investissements.• Le montant du financement demandé.• L'évaluation du calendrier de lancement et d'achèvement du projet.• Les noms des autres parties éventuellement déjà participantes, tels que financiers ou sociétés de construction.
ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE	Les demandes sont envoyées par e-mail ou fax. Veuillez inclure les mots "Demande de Financement" dans la ligne Objet de votre e-mail ou en haut du fax et inclure vos informations sur vos personnes à contacter. Les demandes sont acceptées pendant toute l'année.

Étude de la demande

Les demandes sont traitées dans les cinq à six semaines environ, bien que cela dépende beaucoup de la qualité d'information fournie par le demandeur.

Impératifs après demande

Non applicable.

Étude de cas

Aucune étude de cas n'est disponible actuellement car les opérations de cet organisme sont dans les premiers stades.

FONDS NIGERIEN DE COOPERATION TECHNIQUE – (NTCF)	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
Banque Africaine de Développement	Fonds de Coopération Technique

DONATEURS: le Gouvernement de la République Fédérale du Nigeria

OBJECTIF: Fournir des subventions pour aider à la préparation et à la mise en œuvre des projets et programmes de développement au bénéfice des membres régionaux de la Banque Africaine de Développement.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Energie	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	Informatique et Télécommunications	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique Sub-Saharienne	<input type="checkbox"/>	Transports	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	Eau et assainissement	<input checked="" type="checkbox"/>

BÉNÉFICIAIRE

Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Transfrontalière	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenariat public - privé	<input checked="" type="checkbox"/>	National	<input checked="" type="checkbox"/>
Privé	<input type="checkbox"/>	Sub-national	<input type="checkbox"/>

TYPE DE SUPPORT

Lié	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Non lié	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

SUBVENTION

CONTRIBUTION AUX COÛTS

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Les engagements par rapport aux ressources de la subvention ne doivent pas dépasser US\$2.500.000 par an.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT Conception d'une législation favorable Conception des approches réglementaires Réformes institutionnelles propres au projet Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets Renforcement du consensus pour les projets	 O O X X X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS Identification des productions souhaitées Priorité par rapport à d'autres projets Identification des porte-paroles des projets Planification des actions (TOR, etc.) Étude de pré-faisabilité	 X X X X X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS Organisationnelle / administrative Financière / modélisation financière Economique Sociale Technique / ingénierie Étude environnementale	 X X X X X X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS Evaluation des options publiques / privées Technique / ingénierie Financement des projets Structuration juridique	 X X X X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS Financement des projets Technique / ingénierie Structuration juridique Obtention Négociation Dispositions financières après signature	 X X X X X X
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE Surveillance Evaluation Re-négociation / re-financement	 X X X

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

Le fonds se propose de fournir un financement aux participants du secteur public pour financer un support consultatif dans toute une gamme d'activités, dont la plupart sont liées à la préparation des projets.

ACTIVITÉS COUVERTES:

- Support institutionnel / technique et augmentation de la capacité.
- Emploi de consultants / sociétés de consultation pour la préparation d'études de pré-faisabilité et de faisabilité.
- Acquisition de services consultatifs pour l'identification, la préparation, l'évaluation, la mise en œuvre, la supervision et la post-évaluation des projets et programmes de développement ainsi que pour effectuer des études et audits à moyen terme.
- La fourniture d'une assistance technique se rapportant aux projets rencontrant des difficultés.
- Fourniture de moyens de formation et d'amélioration de capacité.
- Fourniture de l'Assistance Technique dans la préparation des études politiques.
- Autres activités d'AT à convenir mutuellement de temps en temps entre les parties.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET EXCLUSIONS

- Les consultants doivent être des nationaux, résidents permanents ou organismes établis sous les juridictions des pays membres de la Banque.
- Les activités à financer par le NTCF doivent être admissibles pour financement (voir "Observations sur les activités clés" ci-dessus).
- Les biens et services à financer par le fonds proviendront des territoires des pays membres régionaux.
- Les consultants du Nigéria, de la diaspora nigérienne et les femmes auront la préférence, conformément aux Règles et Procédures de la Banque.

Le processus de demande

<p>ÉTAPE 1: REmplIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE</p>	<p>Les demandeurs soumettent un formulaire de demande NTCF. Les formulaires de demande peuvent être obtenus auprès de la personne à contacter.</p>
<p>ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS</p>	<p>Les informations requises sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'historique • La justification de la demande • L'objectif et la description • Le mandat • Le plan de mise en œuvre • Les coûts de l'activité • L'unité d'organisation ADB responsable • Divers
<p>ÉTAPE 3: SOUSSION DU DOSSIER DE DEMANDE</p>	<p>La proposition peut être soumise soit directement à l'ADB par des bénéficiaires potentiels soit par le directeur de coopération technique en Afrique, hébergé au sein du Ministère Fédéral de la Coopération et de l'Intégration en Afrique, Nigéria.</p>

Étude de la demande

- Toutes les propositions recevront un accusé de réception écrit.
- Les demandes reçues par le DTCA seront traitées premièrement en consultation avec l'office du pays ADB à Abuja avant sa soumission officielle au département de partenariat et coopération de l'ADB.
- Les consultants sélectionnés seront informés de la décision sous forme écrite par la Banque. La Banque négociera avec le consultant et signera les contrats.

Impératifs après demande

Le paiement des activités agréées et / ou exécutées aura lieu après examen, vérification et agrément conformément aux contrats signés et aux Règles et Procédures d'ADB.

Études de cas

Aucune disponible.

FACILITÉ DE SOUTIEN DES TRANSACTIONS SEFI	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
UNEP et BASE	Organisme de pilotage pour les énergies propres

DONATEURS: L'initiative UNEP de financement de l'énergie durable (SEFI).

OBJECTIF: Aider les financiers à évaluer et accorder des prêts / investissements initiaux dans les secteurs des énergies renouvelables (RE) et du rendement de l'énergie (EE).

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays	<input type="checkbox"/>	SECTEUR	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input checked="" type="checkbox"/>	Energie	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique Sub-Saharienne	<input type="checkbox"/>	Informatique et Télécommunications	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	Transports	<input type="checkbox"/>
		Eau et assainissement	<input type="checkbox"/>

BÉNÉFICIAIRE

Public	<input type="checkbox"/>	TYPE DE PROJET	<input type="checkbox"/>
Partenariat public - privé	<input checked="" type="checkbox"/>	Transfrontalière	<input type="checkbox"/>
Privé	<input checked="" type="checkbox"/>	National	<input checked="" type="checkbox"/>
		Sub-national	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DE SUPPORT

Lié	<input type="checkbox"/>	CONTRIBUTION AUX COÛTS	<input type="checkbox"/>
Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Ligne d'assistance consultative pour les organismes financiers: US\$50.000 par organisme pour aider 5 à 10 évaluations de projets à petite échelle.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	O
Conception des approches réglementaires	O
Réformes institutionnelles propres au projet	O
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	O
Renforcement du consensus pour les projets	O
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	O
Priorité par rapport à d'autres projets	O
Identification des porte-paroles des projets	O
Planification des actions (TOR, etc.)	O
Étude de pré-faisabilité	O
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	O
Financière / modélisation financière	X
Economique	X
Sociale	X
Technique / ingénierie	O
Étude environnementale	X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Evaluation des options publiques / privées	X
Technique / ingénierie	O
Financement des projets	X
Structuration juridique	O
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	X
Technique / ingénierie	O
Structuration juridique	O
Obtention	O
Négociation	O
Dispositions financières après signature	O
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	O
Evaluation	O
Re-négociation / re-financement	O

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

- L'assistance TSF SEFI se présente sous la forme de subventions aux investisseurs / prêteurs évaluant des transactions RE ou EE, habituellement pour le partage des coûts de l'évaluation des projets et pour les travaux consultatifs entrepris par les experts tiers.
- SEFI TSF n'est initialement proposé qu'à la Tunisie, au Maroc et à l'Égypte.
- L'organisme qui co-finance les travaux consultatifs et d'évaluation des projets des organismes financiers locaux pour les projets concernant les énergies renouvelables et le rendement de l'énergie, aide aussi bien à engager la communauté bancaire dans ce nouveau secteur qu'à alléger les coûts de transactions qu'entraîne l'évaluation des propositions de projets, coûts que ces organisations financières ne sont pas disposées à payer et que les promoteurs de projet dans ce nouveau marché naissant ne sont pas en mesure d'assumer.
- En assumant les incréments de coûts et les travaux consultatifs pour des projets d'énergie renouvelable, cet organisme aide les institutions financières à se familiariser et acquérir des connaissances sur le secteur des énergies propres et finalement encourager la croissance d'un marché compétitif pour les technologies des énergies propres.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'EXCLUSIONS

Un projet pilote de support de transaction (TSF) est actuellement en cours de lancement sous l'égide du financement pour l'énergie renouvelable de l'UNEP en Tunisie, au Maroc et en Égypte et ce projet pilote sera financièrement géré par BASE (Agence de Bâle pour les énergies renouvelables). BASE et UNEP rechercheront des compléments de financement par d'autres donateurs pour pouvoir proposer l'assistance SEFI TSF dans d'autres pays en développement.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Des renseignements sur la demande d'assistance auprès de la facilité SEFI TSF peuvent être obtenus en contactant cet organisme.
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	
ÉTAPE 3: SOUSSION DU DOSSIER DE DEMANDE	

Étude de la demande

Le processus de demande sera examiné avec le demandeur.

Impératifs après demande

Non applicable.

Étude de cas 1

Etant donné que la Facilité d'Assistance aux Transactions (TSF) ne fait que commencer actuellement les opérations et se trouve en phase pilote, il n'existe pas encore d'étude de cas disponible.

FACILITÉ DE PRÉPARATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE DU NEPAD

SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
Banque Africaine de Développement	Facilité multi-donateurs

DONATEURS: Multiples.

OBJECTIF: Aider les pays africains, les communautés économiques régionales (REC), les agences spécialisées de développement des infrastructures et les institutions connexes, à préparer des projets d'infrastructure régionale viables et de haute qualité.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6
---------	---------	---------	---------	---------	---------

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Energie	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	Informatique et Télécommunications	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique Sub-Saharienne	<input type="checkbox"/>	Transports	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	Eau et assainissement	<input checked="" type="checkbox"/>

BÉNÉFICIAIRE

Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenariat public - privé	<input checked="" type="checkbox"/>	National	<input checked="" type="checkbox"/>
Privé	<input type="checkbox"/>	Sub-national	<input type="checkbox"/>

TYPE DE SUPPORT

Lié	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Non lié	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Au minimum US\$5.000 et au maximum US\$500.000.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT Conception d'une législation favorable Conception des approches réglementaires Réformes institutionnelles propres au projet Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets Renforcement du consensus pour les projets	O O O O O
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS Identification des productions souhaitées Priorité par rapport à d'autres projets Identification des porte-paroles des projets Planification des actions (TOR, etc.) Étude de pré-faisabilité	O O O O O
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS Organisationnelle / administrative Financière / modélisation financière Economique Sociale Technique / ingénierie Étude environnementale	X X X X X X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS Evaluation des options publiques / privées Technique / ingénierie Financement des projets Structuration juridique	X X X X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS Financement des projets Technique / ingénierie Structuration juridique Obtention Négociation Dispositions financières après signature	X X X X X X
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE Surveillance Evaluation Re-négociation / re-financement	O O O

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

NEPAD IPPF se concentre sur les activités de préparation des projets qui peuvent rendre attractif pour les investisseurs un projet identifié et agréé d'infrastructure régionale. Les activités faisant l'objet d'une assistance comprennent les missions, les services consultatifs, les études, l'assistance technique, les ateliers et les séminaires. En particulier, une assistance est fournie pour :

- Les études requises pour améliorer la qualité des projets et faire évoluer la viabilité, y compris les activités de concertation préalable ;
- Les services consultatifs sur les options de partenariat public – privé ;
- Les services pré-contractuels y compris la préparation et la révision des documents d'offre ; et
- La promotion d'une approche de participation dans la formulation et la conception des projets.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET EXCLUSIONS

- Tous les pays membres régionaux d'ADB sont admissibles.
- Les subventions sont agréées sur la base des besoins et du "premier arrivé – premier servi".
- Le bénéficiaire doit s'engager à contribuer au minimum 5 % du coût total de l'activité proposée. (Le niveau réel de contribution est déterminé au cours de l'approbation mais ne sera pas inférieur à 5 %.)

Le processus de demande

<p>ÉTAPE 1: REmplir le formulaire de demande</p>	<p>Les demandes doivent se présenter sous la forme d'une proposition provenant soit des gouvernements nationaux intéressés, soit des communautés économiques régionales ou soit encore des organismes spécialisés de développement d'infrastructure régionale / continentale. Le formulaire de proposition peut être obtenu auprès de l'unité NEPAD-IPPF.</p>
<p>ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS</p>	<p>La proposition doit adresser les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs du projet, la description du projet et sa justification économique; • Le mandat, les évaluations détaillées des coûts et le calendrier de mises en œuvre pour les activités préparatoires; et • La capacité de l'organisme qui mettra en œuvre ou qui coordonnera les activités préparatoires.
<p>ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE</p>	<p>Les demandes sont acceptées pendant toute l'année.</p>

Étude de la demande

Les demandes sont traitées dans les six semaines à compter de la réception des applications officielles. Impératifs après demande

Il est demandé au bénéficiaire de soumettre des rapports réguliers sur l'état des activités financées. Les subventions NEPAD-IPPF sont sous réserve d'un audit de projet à la fin de l'activité de préparation.

Étude de cas 1

<p>NOM DU BÉNÉFICIAIRE</p>	<p>Gouvernements du Bénin, Togo et Ghana</p>
<p>GÉOGRAPHIE</p>	<p>Bénin, Togo et Ghana</p>
<p>SECTEUR</p>	<p>Energie</p>
<p>TYPE D'ASSISTANCE</p>	<p>Subvention avec co-financement requis</p>
<p>MONTANT DE L'ASSISTANCE</p>	<p>NEPAD-IPPF: US\$500.000 Co-financement: US\$300.000 – AFD-DBSA US\$504.833 – BOAD US\$359,611 – VRA</p>
<p>DURÉE DE L'ASSISTANCE</p>	<p>Agréé: 27 octobre 2004 Effectif: 7 février 2005 Durée de l'activité préparatoire: 9 mois</p>

BREVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

Assistance dans le projet d'interconnexion d'électricité Bénin – Togo – Ghana qui nécessite une assistance pour l'actualisation de l'étude de faisabilité et les conceptions détaillées ainsi que pour le développement d'une évaluation de l'impact environnemental du projet.

Étude de cas 2

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernements du Kenya et d'Ouganda
GÉOGRAPHIE	Kenya et Ouganda
SECTEUR	Energie
TYPE D'ASSISTANCE	ubvention avec co-financement requis
MONTANT DE L'ASSISTANCE	NEPAD-IPPF: US\$454.334 Co-financement: US\$38.500 – Gouvernement du Kenya US\$38.500 – Gouvernement d'Ouganda
DURÉE DE L'ASSISTANCE	Agréé: 5 novembre 2004 Effectif: 4 Mai 2005 Durée de l'activité préparatoire: 6 mois

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

Dans le projet de pipeline de pétrole Kenya – Ouganda, les deux gouvernements recevront une assistance dans le processus d'appel d'offres, de négociation et de signature d'un contrat avec un partenaire du secteur privé, et dans l'obtention du financement pour le projet lui-même.

FACILITÉ DE PRÉPARATION DE PROJETS ET D'ÉTUDES DE FAISABILITÉ DU NEPAD (PPFS)

SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
DBSA	Organisme d'études de projets

DONATEURS: Banque de Développement d'Afrique du Sud (DBSA) et Agence Française de Développement (AFD).

OBJECTIF: Financer des études et autres activités de préparation de projets pour assister les projets d'infrastructure prioritaires de NEPAD.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6
---------	---------	---------	---------	---------	---------

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays
 Afrique du Nord
 Afrique Sub-Saharienne
 Autre

SECTEUR

Energie
 Informatique et Télécommunications
 Transports
 Eau et assainissement

BÉNÉFICIAIRE

Public
 Partenariat public - privé
 Privé

TYPE DE PROJET

Transfrontaliér
 National
 Sub-national

TYPE DE SUPPORT

Lié
 Non lié

SUBVENTION

CONTRIBUTION AUX COÛTS

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: au minimum US\$5.000, et au maximum US\$300.000.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	O
Conception des approches réglementaires	O
Réformes institutionnelles propres au projet	O
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	X
Renforcement du consensus pour les projets	X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	X
Priorité par rapport à d'autres projets	X
Identification des porte-paroles des projets	X
Planification des actions (TOR, etc.)	X
Étude de pré-faisabilité	O
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	X
Financière / modélisation financière	X
Economique	X
Sociale	X
Technique / ingénierie	X
Étude environnementale	X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Evaluation des options publiques / privées	X
Technique / ingénierie	X
Financement des projets	X
Structuration juridique	X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	X
Technique / ingénierie	X
Structuration juridique	X
Obtention	X
Négociation	X
Dispositions financières après signature	X
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	O
Evaluation	O
Re-négociation / re-financement	O

DÉTAIL DE L'ASSISTANCE PAR PHASE DE PROJET – SUITE

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

NEPAD PPFS fournit une assistance pour des études de projet qui :

- Appartiennent aux secteurs d'infrastructure prioritaires pour NEPAD qui sont:
 - o Les transports: routiers, aériens, maritimes et ferroviaires.
 - o Énergie : production, transport et distribution.
 - o Les technologies d'information et de communication.
 - o L'eau et l'assainissement.
 - o Le tourisme et les domaines connexes.
 - Évaluent les problèmes environnementaux en amont (afin d'éliminer les projets ayant de fortes contraintes environnementales).
 - Ont un impact régional et continental.
- La priorité sera donnée aux partenariats publics – privés (PPP).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'EXCLUSIONS

Les demandes seront étudiées sur la base des besoins et également sur la base du "premier venu premier servi".

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Les demandes doivent comprendre: a. Un résumé du projet. b. Les profils des promoteurs et investisseurs du projet.
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	c. Le mandat pour les activités proposées. d. Une liste de présélection suggérée des consultants indépendants pour les activités, le cas échéant. e. L'évaluation du budget et des dépenses.
ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE	Les demandes doivent être soumises au comité directeur de l'AFD/DBSA via le DBSA. Les demandes sont acceptées pendant toute l'année.

Étude de la demande

Les demandes sont traitées dans les deux semaines suivant la réception des applications officielles.

Impératifs après demande

Le bénéficiaire doit soumettre des rapports réguliers sur l'état de la mise en œuvre des activités préparatoires financées.

Étude de cas 1

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Eastern Africa Submarine Fibre Optic Cable
GÉOGRAPHIE	Côte Est Africaine
SECTEUR	Informatique et Télécommunications
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention avec co-financement
MONTANT DE L'ASSISTANCE	AFD/DBSA PPFs: US\$142.210 IFC: US\$231.090
DURÉE DE L'ASSISTANCE	6 mois

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

Assistance pour étudier la faisabilité d'un câble sous-marin à fibres optiques pour la Côte Est de l'Afrique.

PARTENARIAT MONDIAL POUR L'AIDE BASÉE SUR LES RÉSULTATS – (GPOBA)	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
La Banque Mondiale	Fonds d'affectation spéciale à donateurs multiples

DONATEURS: Etabli par le Ministère Britannique pour le développement international et par la Banque Mondiale. L'IFC et le Gouvernement Hollandais ont également promis leur assistance.

OBJECTIF: Fournir un meilleur accès à des infrastructures et des services sociaux de base fiables pour les populations défavorisées des pays en développement, par l'utilisation plus large des approches d'aides basées sur la production (OBA).

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays
 Afrique du Nord
 Afrique Sub-Saharienne
 Autre

SECTEUR

Energie
 Informatique et Télécommunications
 Transports
 Eau et assainissement

BÉNÉFICIAIRE

Public
 Partenariat public - privé
 Privé

TYPE DE PROJET

Transfrontaliér
 National
 Sub-national

TYPE DE SUPPORT

Lié
 Non lié

SUBVENTION

CONTRIBUTION AUX COÛTS

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: US\$25.000 - US\$500.000, la moyenne se trouvant autour de US\$200.000.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	O
Conception des approches réglementaires	O
Réformes institutionnelles propres au projet	O
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	O
Renforcement du consensus pour les projets	O
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	X
Priorité par rapport à d'autres projets	X
Identification des porte-paroles des projets	X
Planification des actions (TOR, etc.)	X
Étude de pré-faisabilité	X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	X
Financière / modélisation financière	X
Economique	X
Sociale	X
Technique / ingénierie	X
Étude environnementale	X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Evaluation des options publiques / privées	X
Technique / ingénierie	X
Financement des projets	X
Structuration juridique	X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	X
Technique / ingénierie	X
Structuration juridique	X
Obtention	X
Négociation	X
Dispositions financières après signature	X
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	X
Evaluation	X
Re-négociation / re-financement	X

DÉTAIL DE L'ASSISTANCE PAR PHASE DE PROJET – SUITE

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

Les activités GPOBA clés comprennent une assistance dans les domaines suivants:

- Le financement des paiements basés sur la production (c'est-à-dire subventions) pour faciliter le pilotage de projets innovateurs à petite échelle ;
- Des études et autres enrichissements de données pour aider à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de systèmes particuliers prévus pour piloter l'application des approches OBA; et
- Des publications, ateliers et conférences pour aider à identifier, disséminer et documenter les connaissances émergentes sur l'OBA et les sujets connexes.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET EXCLUSIONS

- Tout pays membre du groupe de la Banque Mondiale est admissible pour assistance.
- GPOBA exige que les autorités gouvernementales approuvent toute proposition de projet qui exigerait une assistance technique.
- Bien que l'assistance technique de GPOBA soit fournie sous forme de subvention, tout co-financement, par le gouvernement ou un autre donateur renforcera les chances de la demande.
- Si une aide technique est fournie, on s'attend à ce que le bénéficiaire fasse une demande de financement auprès de GPOBA pour les subventions basées sur la production.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Le formulaire de demande et les procédures liées sont décrits sur le site web GPOBA – voir www.gpoba.org
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	Les demandes peuvent être faites pour: (1) une assistance technique pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets individuels; (2) une assistance technique et un financement par subvention OBA, ou simplement un financement par subvention OBA; ou (3) la dissémination d'une expérience émergente avec les systèmes OBA.
ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE	Les demandes peuvent être soumises via le site web par e-mail ou par fax. Les demandes sont acceptées toute l'année.

Étude de la demande

Pour les projets qui n'exigent pas de subvention OBA, le délai prévu est de quatre à six semaines à compter de la date de dépôt de la demande, en fonction néanmoins de la qualité de la demande. Pour les projets qui exigent des subventions OBA, le délai est normalement plus long, en fonction de la nature exacte du projet.

Impératifs après demande

Il est demandé au bénéficiaire de faire un rapport sur le résultat du projet.

Étude de cas 1

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernement de Mozambique
GÉOGRAPHIE	Mozambique
SECTEUR	Energie
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention
MONTANT DE L'ASSISTANCE	Subvention GPOBA : US\$160.000 Co-financement : US\$130.000
DURÉE DE L'ASSISTANCE	Printemps 2003 – Été 2006

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANÇÉES

Objectifs : actuellement, l'accès aux services d'électricité est insuffisant dans les zones rurales du pays. Le gouvernement essaie de développer la couverture du réseau et avec le soutien de plusieurs donateurs bilatéraux et multilatéraux, pilote actuellement OBA en Imhambane du Nord.

Rôle de GPOBA: aider les institutions gouvernementales dans l'élaboration des éléments critiques du système OBA, y compris l'aide et l'assistance dans l'établissement de la structure de gestion pour le système de subvention et l'emploi d'un agent de fiducie pour aider le gouvernement dans ses fonctions de déboursement et rapport.

Type d'activité: conception et développement des projets.

Étude de cas 2

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernement d'Ouganda
GÉOGRAPHIE	Ouganda
SECTEUR	Eau et assainissement
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention
MONTANT DE L'ASSISTANCE	Subvention GPOBA : US\$425.000 Co-financement : US\$10.000
DURÉE DE L'ASSISTANCE	Hivers 2006 – en cours

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANÇÉES

Objectifs : des fournisseurs locaux du secteur privé ont exploité des systèmes d'alimentation en eau dans de petites villes d'Ouganda au cours des quelques dernières années par l'intermédiaire de contrats de gestion. Ces exploitants ont clairement apporté des gains de rendement au secteur. Cependant, le défi présenté au gouvernement d'Ouganda est de remonter le niveau des services dans les petites villes et de se développer dans les centres de croissance rurale afin de répondre à ses objectifs de réduction de la pauvreté. GPOBA travaillera avec le Gouvernement pour concevoir dans les petites villes et les centres de croissance rurale les systèmes OBA qui fourniront des subventions ciblées pour que les personnes à faibles revenus aient accès à l'alimentation d'eau canalisée, tout en permettant aux opérateurs privés de développer leur rôle de fourniture d'un financement et d'une expérience très nécessaires.

Rôle de GPOBA: GPOBA a approuvé le financement d'une assistance technique pour soutenir la conception du système OBA.

Type d'activité: conception et développement des projets.

PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR ASSISTANCE TECHNIQUE	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
La Banque Mondiale	Financement de subventions AT

DONATEURS: Le Gouvernement du Japon (GoJ) et la Banque Mondiale.

OBJECTIF: Financer une assistance technique et d'autres activités de subventionnement concernant la formulation et la mise en œuvre des projets et programmes soutenus par la Banque Mondiale.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays
 Afrique du Nord
 Afrique Sub-Saharienne
 Autre

SECTEUR

Energie
 Informatique et Télécommunications
 Transports
 Eau et assainissement

BÉNÉFICIAIRE

Public
 Partenariat public - privé
 Privé

TYPE DE PROJET

Transfrontaliér
 National
 Sub-national

TYPE DE SUPPORT

Lié
 Non lié

SUBVENTION

CONTRIBUTION AUX COÛTS

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Le financement pour la préparation des projets ne dépasse normalement pas US\$1.000.000.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT Conception d'une législation favorable Conception des approches réglementaires Réformes institutionnelles propres au projet Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets Renforcement du consensus pour les projets	X X X X X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS Identification des productions souhaitées Priorité par rapport à d'autres projets Identification des porte-paroles des projets Planification des actions (TOR, etc.) Étude de pré-faisabilité	X X X X X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS Organisationnelle / administrative Financière / modélisation financière Economique Sociale Technique / ingénierie Étude environnementale	X X X X X X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS Evaluation des options publiques / privées Technique / ingénierie Financement des projets Structuration juridique	X X X X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS Financement des projets Technique / ingénierie Structuration juridique Obtention Négociation Dispositions financières après signature	X X X X X X
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE Surveillance Evaluation Re-négociation / re-financement	O O O

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

Cinq domaines tombent dans le financement par subvention d'Assistance Technique de PHRD :

- La préparation des projets.
- L'augmentation de capacité pour la mise en œuvre des projets.
- Les initiatives sur le changement climatique.
- Le co-financement des projets pour le renforcement des capacités institutionnelles.
- L'amélioration de la coordination de l'aide.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'EXCLUSIONS

- Il ne peut être demandé qu'une seule subvention par opération. Les demandes supplémentaires ne sont pas admissibles sous le PHRD.
- Les subventions d'AT PHRD seront fournies aux pays bénéficiaires ou à leurs agences, pour aider à préparer ou à mettre en œuvre les opérations financées par la Banque³.
- Pour l'assistance de préparation au projet pour les pays de faibles ou modestes revenus, tous les secteurs sont admissibles. Pour les pays de revenus⁴ moyens à supérieurs, certaines restrictions sont applicables pour les propositions.
- Dans le cas de la préparation des projets, les dépenses admissibles comprennent: (i) services consultatifs et; (ii) coûts non consultatifs, jusqu'à 10 % du montant total de la subvention, pour la formation locale et coûts d'un équipement minimal et des frais d'exploitation essentiels pour effectuer l'assistance technique. Les ateliers, les consultations locales et la formation peuvent être inclus si les demandes prouvent clairement que ces activités amélioreront la qualité de l'assistance technique.
- Les travaux de génie civil ne sont pas admissibles.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Le processus de demande et d'agrément diffère du type de subvention PHRD. Les détails peuvent être obtenus en contactant le PHRD.
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	Une proposition de financement en une seule page ainsi que des informations complémentaires couvriront les objectifs de développement du projet, les objectifs de la subvention et les catégories de dépense.
ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE	Les propositions de subvention PHRD sont soumises au Gouvernement du Japon un maximum de deux fois par an.

³ Les opérations financées par la Banque sont celles subventionnées par les prêts IBRD, crédits IDA et subventions IDA.

⁴ Comme défini dans le Rapport de Développement Mondial 2005.

Étude de la demande

Les subventions sont agréées par le Gouvernement du Japon dans les quatre semaines à compter du point où le Gouvernement est satisfait du contenu de la demande. Si des éclaircissements supplémentaires sont nécessaires, la décision finale peut prendre plus longtemps.

Impératifs après demande

Pour surveiller les résultats du développement, l'accord de subventionnement sera le document exécutif. Le leader de l'équipe de Travail sera chargé de préparer des rapports annuels d'état de la subvention, en indiquant l'état de la mise en œuvre de la subvention et en fournissant la documentation des produits livrables et des productions. Pour les subventions de plus de US\$1.000.000, un mémorandum d'achèvement de mise en œuvre (ICM) devra être préparé. Pour les subventions inférieures à US\$1.000.000, le rapport final d'état de la subvention comprendra des informations supplémentaires concernant les résultats de l'activité de la subvention.

Étude de cas 1

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernement du Sierra Leone (GoSL)
GÉOGRAPHIE	Sierra Leone
SECTEUR	Environnement favorable
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention
MONTANT DE L'ASSISTANCE	US\$919.060
DURÉE DE L'ASSISTANCE	Assistance en cours pour la préparation du projet

BREVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

Le projet institutionnel de réforme et de renforcement des capacités (IRCBP) du GoSL vise à améliorer la responsabilisation du gouvernement et sa capacité à fournir les services et promouvoir le développement économique, surtout au niveau sub-national.

Le IRCBP proposé est structuré pour réaliser ses objectifs dans quatre vecteurs d'investissement essentiels du projet, qui sont: (a) la décentralisation et le renforcement de la capacité; (b) la réforme de la gestion financière publique; (c) le centre d'apprentissage du développement; et (d) la coordination IRCBP.

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernement Fédéral du Nigéria
GÉOGRAPHIE	Nigéria
SECTEUR	Gestion de l'environnement
TYPE D'ASSISTANCE	Subvention
MONTANT DE L'ASSISTANCE	US\$1.000.000
DURÉE DE L'ASSISTANCE	En cours

BREVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

L'objectif du second projet national de développement Fadama pour le Nigéria est d'augmenter de façon durable les revenus des utilisateurs des marais des vallées intérieures (connues sous le nom de "fadama") c'est-à-dire ceux qui dépendent directement ou indirectement des ressources fadama (vanneurs, pâtres, pêcheurs, chasseurs, cueilleurs et fournisseurs de services), en permettant aux communautés de prendre en charge leur propre calendrier de développement et en réduisant le conflit entre les utilisateurs fadama.

Le projet comprend les éléments suivants: (1) renforcement de la capacité des utilisateurs fadama et autres parties prenantes clés; (2) amélioration de la gestion des bassins versants critiques qui assurent la productivité fadama et la durabilité de l'environnement dans quelques domaines (pilotes) ayant un fort potentiel de développement d'échelle et de répliquabilité; (3) soutien d'une gamme de services consultatifs, formation, partage des informations, programme de prise de conscience, et adoption de méthodes d'utilisation des terres qui puissent permettre aux utilisateurs fadama d'adopter des techniques d'amélioration de la productivité et une commercialisation plus rentable, tout en assurant en même temps la durabilité de la base de ressources fadama; (4) mécanismes de gestion des projets, y compris plans de surveillance et d'évaluation de la mise en œuvre de Fadama II.

PROGRAMME POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT – (WSP)	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
La Banque Mondiale	Programme de financement trust

DONATEURS: Le WSP est financé par de grands organismes donateurs internationaux – dont 17 en 2006. La liste complète peut être obtenue à l'adresse : www.wsp.org/05_Donors.asp

OBJECTIF: Fournir des conseils impartiaux aux gouvernements africains pour aider à développer des politiques, trouver et tester des solutions innovatrices, échanger des connaissances, promouvoir les meilleures méthodes et augmenter les capacités dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement afin de mieux aider les couches de population défavorisées.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays
 Afrique du Nord
 Afrique Sub-Saharienne
 Autre

SECTEUR

Énergie
 Informatique et Télécommunications
 Transports
 Eau et assainissement

BÉNÉFICIAIRE

Public
 Partenariat public - privé
 Privé

TYPE DE PROJET

Transfrontaliér
 National
 Sub-national

TYPE DE SUPPORT

Lié
 Non lié

SUBVENTION

CONTRIBUTION AUX COÛTS

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Aucun minimum ni maximum – le montant type d'assistance se trouve compris entre US\$5.000 et US\$350.000

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	X
Conception des approches réglementaires	X
Réformes institutionnelles propres au projet	X
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	X
Renforcement du consensus pour les projets	X
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	X
Priorité par rapport à d'autres projets	X
Identification des porte-paroles des projets	X
Planification des actions (TOR, etc.)	X
Étude de pré-faisabilité	X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	X
Financière / modélisation financière	X
Economique	X
Sociale	X
Technique / ingénierie	X
Étude environnementale	X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Evaluation des options publiques / privées	X
Technique / ingénierie	X
Financement des projets	X
Structuration juridique	X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	X
Technique / ingénierie	X
Structuration juridique	X
Obtention	X
Négociation	X
Dispositions financières après signature	O
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	X
Evaluation	X
Re-négociation / re-financement	O

DÉTAIL DE L'ASSISTANCE PAR PHASE DE PROJET – SUITE

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

WSP-Afrique ne fournit pas de financement; cet organisme fournit les connaissances, l'expérience et l'assistance technique auprès des gouvernements. Il travaille essentiellement avec les gouvernements dans les domaines de politique d'aide aux populations défavorisées et au renforcement d'environnements favorables pour soutenir la mise au point et la conception de projets d'aide aux populations défavorisées dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.

Les principaux produits et services de WSP-Afrique sont:

- L'assistance dans les politiques et le développement institutionnel – ce sont des agents du changement.
- Gestion des connaissances – apprentissage pour l'action.
- Support des investissements et approches pilotes - amplification et innovation.

Il existe trois catégories d'engagements vis-à-vis des pays:

- Des pays focus montrant la volonté de réforme et de renforcement.
- Les états fragiles montrant des opportunités de lancement d'un développement institutionnel et d'une formulation de politique.
- Les pays propices à l'apprentissage avec une influence sur la politique régionale ou mondiale et des opportunités d'apprentissage.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET EXCLUSIONS

WSP-Africa attribue la plus grande part de ses ressources aux activités d'assistance dans les 12 pays suivants : Bénin, Burkina Faso, République Démocratique du Congo, Ethiopie, Kenya, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Ouganda et Zambie.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REmplIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Il n'existe pas de formulaire ou processus type de demande. Les demandes pour une assistance importante sont examinées au niveau du pays avec le gouvernement client et avec le "conseil consultatif régional" d'Afrique et finalement agréé à la réunion du conseil WSP mondial annuel.
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	Les gouvernements intéressés sont invités à entrer en relation avec le représentant WSP-Africa de leur pays propre. Les représentants WSP-Africa travaillent aux bureaux de la Banque Mondiale dans les pays concernés : Bénin, Burkina Faso, République Démocratique du Congo, Ethiopie, Kenya, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Ouganda et Zambie.
ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE	

Étude de la demande

Le représentant WSP-Africa pour le pays concerné conseillera le gouvernement demandeur sur la marche à suivre pour accéder à l'assistance.

Les conditions requises pour une intervention de WSP sont:

- Une demande de service WSP dans le pays concerné
- Un accès insuffisant aux services d'eau et d'assainissement et une population pauvre
- Un avantage comparatif pour l'intervention du WSP pour obtenir un impact
- Des opportunités de Liens avec des programmes de prêt ou d'investissement de subvention pour amplification d'échelle

Impératifs après demande

Tous impératifs spécifiques de demande / post-demande seront communiqués au demandeur par le représentant WSP-Africa du pays concerné.

Étude de cas 1

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernement d'Ethiopie
GÉOGRAPHIE	Ethiopie
SECTEUR	Eau et assainissement
TYPE D'ASSISTANCE	Assistance technique
MONTANT DE L'ASSISTANCE	US\$170.000 pour les 4 fiches d'assistance
DURÉE DE L'ASSISTANCE	En moyenne 14 mois pour que le processus consultatif produise chaque fiche d'assistance

BREVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

En Ethiopie, WSP-Afrique a géré la préparation d'études dans quatre domaines de politique clés afin de mieux comprendre l'état du secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement (WSS) et de fournir les données nécessaires pour le processus de préparation pour l'important programme d'investissement WSS à financer par l'intermédiaire d'IDA. Les quatre fiches de politique sont:

- Modèles de gestion et dispositions contractuelles pour l'approvisionnement en eau potable dans les zones urbaines et rurales;
- Conception des projets: faisabilité technique, financière et économique;

- Chaîne de fourniture pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement;
- Assainissement et l'hygiène.

La préparation des fiches d'assistance a suivi un processus hautement consultatif et participatoire auprès des ministères fédéraux concernés, de l'ensemble des neuf gouvernements régionaux, des sociétés civiles, d'autres parties prenantes du secteur et des donateurs, grâce à une série d'ateliers et de réunions consultatives aux niveaux national et régional.

Étude de cas 2

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernement du Burkina Faso
GÉOGRAPHIE	Six villes du Burkina Faso
SECTEUR	Eau et assainissement
TYPE D'ASSISTANCE	Assistance technique
MONTANT DE L'ASSISTANCE	US\$225.000 sur 3 exercices financiers
DURÉE DE L'ASSISTANCE	Trois ans

BREVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

En prévision d'importants projets d'investissement urbain au Burkina Faso, WSP-Afrique assiste le ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, six municipalités de villes sélectionnées, et l'organisme national pour l'eau et l'assainissement ONEA, en partenariat avec des organismes donateurs français, suisses et danois, la Banque Mondiale et l'UNDP.

L'assistance technique WSP-Afrique (financée par UNDP) aide les six municipalités à produire les outils pour encourager le financement interne et externe nécessaire pour un investissement en matériels. En particulier la capacité des six villes est actuellement en cours d'amélioration afin de développer, mettre en œuvre et surveiller des programmes d'assainissement environnementaux gérés par la communauté. L'assistance est fournie dans le développement de stratégies d'aide aux populations défavorisées pour chaque ville, et les principales activités concernées sont:

- La formation du personnel municipal et des petits exploitants indépendants.
- Le développement de manuels opérationnels et de directives pour le développement de l'assainissement par initiative de la communauté.

- Le développement de stratégies et plans d'action MDG (Objectifs Du Millénaire Pour Le Développement) municipaux pour l'eau et l'assainissement (y compris l'évaluation des capacités, mobilisation des ressources et systèmes de surveillance et d'évaluation).
- Assistance à la mise en œuvre du développement par initiative de la communauté.

SERVICES CONSULTATIFS IFC	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
IFC	Assistance consultative

DONATEURS: IFC

OBJECTIF: Fournir une assistance consultative, principalement auprès des gouvernements, sur la participation du secteur privé à l'infrastructure et autres services publics ainsi que la restructuration des entreprises d'Etat. Les services aident à établir des partenariats publics-privés (PPP) grâce auxquels les gouvernements peuvent obtenir une amplification des services, tout en bénéficiant de l'expérience, de la gestion et du financement du secteur privé.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6
GÉOGRAPHIE			SECTEUR		
Afrique : tous pays		<input checked="" type="checkbox"/>	Energie		<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord		<input type="checkbox"/>	Informatique et Télécommunications		<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique Sub-Saharienne		<input type="checkbox"/>	Transports		<input checked="" type="checkbox"/>
Autre		<input type="checkbox"/>	Eau et assainissement		<input checked="" type="checkbox"/>
BÉNÉFICIAIRE			TYPE DE PROJET		
Public		<input checked="" type="checkbox"/>	Transfrontaliér		<input type="checkbox"/>
Partenariat public - privé		<input checked="" type="checkbox"/>	National		<input checked="" type="checkbox"/>
Privé		<input type="checkbox"/>	Sub-national		<input type="checkbox"/>
TYPE DE SUPPORT		SUBVENTION		CONTRIBUTION AUX COÛTS	
Lié		<input type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>
Non lié		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: Non applicable.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	O
Conception des approches réglementaires	O
Réformes institutionnelles propres au projet	O
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	O
Renforcement du consensus pour les projets	O
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	X
Priorité par rapport à d'autres projets	X
Identification des porte-paroles des projets	X
Planification des actions (TOR, etc.)	X
Étude de pré-faisabilité	X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	X
Financière / modélisation financière	X
Economique	X
Sociale	X
Technique / ingénierie	X
Étude environnementale	X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Evaluation des options publiques / privées	X
Technique / ingénierie	X
Financement des projets	X
Structuration juridique	X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	X
Technique / ingénierie	X
Structuration juridique	X
Obtention	X
Négociation	X
Dispositions financières après signature	X
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	X
Evaluation	X
Re-négociation / re-financement	X

DÉTAIL DE L'ASSISTANCE PAR PHASE DE PROJET – SUITE

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

- Conception et mise en œuvre de PPP.
- Privatisation et restructuration de grandes entreprises gouvernementales.
- Assistance complète dans la phase de transaction du support de développement de projet.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET EXCLUSIONS

- Il est normalement demandé au gouvernement demandeur de payer 25 % des coûts de l'emploi des services consultatifs d'IFC, les autres 75% étant récupérés auprès des adjudicataires dans des transactions de privatisation.
- Dans les cas où le gouvernement n'est pas en mesure de payer sa part des coûts, les services consultatifs IFC peuvent alors faire, au nom du gouvernement, une demande de financement par donateurs par l'intermédiaire de DevCo.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REmplIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Il n'existe pas de format déterminé pour la demande. Les gouvernements intéressés doivent contacter les bureaux du service consultatif IFC par lettre, e-mail, fax ou téléphone pour commencer le processus de demande.
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	La demande doit inclure des détails généraux sur le projet, y compris: <ul style="list-style-type: none"> • Qui commandite le projet. • Quelles activités ont été menées à ce jour sur le projet. • Comment le projet se place-t-il dans la stratégie globale du gouvernement dans ce secteur approprié. • Description du besoin – c'est-à-dire quels services sont requis.
ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE	Les demandes sont acceptées pendant toute l'année.

Étude de la demande

Le processus d'examen de la demande peut prendre plusieurs mois.

Impératifs après demande

Les services consultatifs IFC produisent un rapport trimestriel sur les activités, et cela comprend une actualisation des projets dans lesquels l'organisme est engagé. Aucun autre impératif de post-demande spécifique n'existe pour le demandeur.

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	Gouvernement du Cameroun
GÉOGRAPHIE	Cameroun
SECTEUR	Energie
TYPE D'ASSISTANCE	Services consultatifs payés
MONTANT DE L'ASSISTANCE	Non applicable
DURÉE DE L'ASSISTANCE	1998 – 2001

BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS FINANCIÉES

En 1998, le gouvernement du Cameroun a nommé IFC comme principal conseiller pour la réforme du secteur de l'électricité et la privatisation du service de l'électricité nationale, SONEL. A ce moment-là, SONEL était au bord de la faillite. Le gouvernement souhaitait encourager la concurrence et promouvoir le développement de services d'électricité à des prix abordables dans l'ensemble du pays. IFC a aidé le gouvernement à préparer une nouvelle loi établissant l'introduction phasée de la concurrence. Un organisme de réglementation indépendant a été créé dans le cadre des efforts CAS. En outre, CAS a aidé à établir une agence de promotion de l'électrification rurale par des services d'assistance technique et l'identification du financement des donateurs.

En juillet 2001, AES a acquis 56% des actions de SONEL par un processus d'appel d'offres compétitif, et s'est engagé à vendre 5% de ses actions aux employés de SONEL dans les deux ans. Cette transaction a porté la valeur de la société à plus de US\$225.000.000. SONEL est le premier service camerounais privatisé ; cet événement est une étape importante du programme de réforme économique du Cameroun. Le nombre de raccordements devrait passer au quadruple au cours des vingt prochaines années.

SLUM UPGRADING FACILITY	
SOUS L'EGIDE DE	FORMAT
UN Habitat	Organisme pilote

DONATEURS: DFID est actuellement le seul donateur, mais la participation future d'autres donateurs européens est probable. UN Habitat fournit les facilités de secrétariat, tandis qu'une assistance technique sera fournie par le Emerging Markets Group (Groupe des Marchés Emergents), Londres.

OBJECTIF: Fournir une assistance mondiale pour la conception et la mise en œuvre de projets d'infrastructure "bancables" produits au plan local dans le domaine du logement et des domaines associés, afin de pouvoir inciter le capital commercial national à prendre largement part au financement.

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET SUPPORTÉES					
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5	PHASE 6

GÉOGRAPHIE

Afrique : tous pays
 Afrique du Nord
 Afrique Sub-Saharienne
 Autre

SECTEUR

Energie
 Informatique et Télécommunications
 Transports
 Eau et assainissement

BÉNÉFICIAIRE

Public
 Partenariat public - privé
 Privé

TYPE DE PROJET

Transfrontaliér
 National
 Sub-national

TYPE DE SUPPORT

Lié
 Non lié

SUBVENTION

CONTRIBUTION AUX COÛTS

FOURCHETTE DE FINANCEMENT: de US\$2.000.000 à US\$3.000.000 par pays d'opération. Ces montants peuvent augmenter si le financement augmente.

Détail de l'assistance par phase de projet

PHASES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS	X = OUI O = NON
PHASE 1 : FAVORISER L'ENVIRONNEMENT	
Conception d'une législation favorable	O
Conception des approches réglementaires	O
Réformes institutionnelles propres au projet	O
Renforcement de la capacité pour l'assistance des projets	O
Renforcement du consensus pour les projets	O
PHASE 2 : DÉFINITION DES PROJETS	
Identification des productions souhaitées	O
Priorité par rapport à d'autres projets	O
Identification des porte-paroles des projets	O
Planification des actions (TOR, etc.)	X
Étude de pré-faisabilité	X
PHASE 3 : FAISABILITÉ DES PROJETS	
Organisationnelle / administrative	X
Financière / modélisation financière	X
Economique	X
Sociale	X
Technique / ingénierie	X
Étude environnementale	X
PHASE 4 : STRUCTURATION DES PROJETS	
Évaluation des options publiques / privées	X
Technique / ingénierie	X
Financement des projets	X
Structuration juridique	X
PHASE 5 : ASSISTANCE DANS LES TRANSACTIONS	
Financement des projets	O
Technique / ingénierie	O
Structuration juridique	O
Obtention	O
Négociation	O
Dispositions financières après signature	O
PHASE 6 : ASSISTANCE APRÈS MISE EN ŒUVRE	
Surveillance	O
Évaluation	O
Re-négociation / re-financement	O

DÉTAIL DE L'ASSISTANCE PAR PHASE DE PROJET – SUITE

OBSERVATIONS SUR LES ACTIVITÉS CLÉS

- Services consultatifs: aider les partenaires SUF dans les aspects de financement de leur amélioration des zones urbaines insalubres, du logement des populations à bas revenu, et des projets d'infrastructure associés.
- Fonctions d'aiguillage: attirer l'assistance des institutions locales, régionales et internationales sur des besoins identifiés, en apportant aux projets locaux les réseaux d'expérience et de partenariat de programmes multilatéraux et d'organisations non gouvernementales internationales.
- Présentation de dossier financiers: la réalisation de projets d'amélioration des zones urbaines insalubres et des projets de logement pour les populations à faible revenu exige de pouvoir accéder à de multiples formes d'investissement et d'utiliser plusieurs types d'instruments et de produits financiers correspondants.
- Le développement des produits financiers: aider à la conception et à l'application de nouveaux produits et instruments financiers qui permettront aux investisseurs de travailler et fournir des prêts à diverses initiatives d'amélioration.

La phase de conception aide à l'établissement de l'unité de gestion de programme (PMU) de l'organisme SUF basé au siège social de UN-HABITAT à Nairobi, et le recrutement de l'Equipe pilote SUF nécessaire pour entreprendre la mise en œuvre sur place du programme pilote SUF au Ghana, en Tanzanie, au Sri Lanka et en Indonésie entre 2006 et 2008.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET D'EXCLUSIONS

- Les pays concernés en Afrique: Ghana, Ouganda, Zambie, Sénégal, Tanzanie et Kenya.
- Les secteurs visés sont principalement l'eau et l'assainissement ainsi que les transports. Cependant, d'autres secteurs (par exemple l'énergie) peuvent être envisagés ultérieurement.
- Les bénéficiaires sont les municipalités, communautés territoriales, sociétés civiles, organisations non gouvernementales et utilisateurs de véhicules spéciaux établis par les autorités municipales.

Le processus de demande

ÉTAPE 1: REPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE	Dans chaque pays d'opération, le SUF est représenté par des gestionnaires du programme UN Habitat, travaillent au bureau UNDP du pays concerné. Le demandeur doit contacter le représentant UN Habitat pour entamer les discussions.
ÉTAPE 2: PRÉPARATION DES DOCUMENTS REQUIS	Il n'existe pas encore d'impératif fixé pour déposer les demandes mais en général les informations doivent comprendre: <ul style="list-style-type: none"> • La description du projet. • Qui sont les parties prenantes et les bénéficiaires. • Quel travail a déjà été fait sur le projet à la date de la demande. • Quelle assistance est nécessaire.
ÉTAPE 3: SOUMISSION DU DOSSIER DE DEMANDE	La demande doit être soumise par l'intermédiaire du représentant UN Habitat du pays concerné.

Étude de la demande

Il est probable que cet organisme commencera à étudier les demandes de son assistance à partir de 2007 et par conséquent aucun processus d'application ferme n'a encore été établi. Lorsque l'organisme commencera à accepter les demandes, celles-ci le seront pendant toute l'année.

Impératifs après demande

Non applicable

Étude de cas 1

Etant donné que SUF ne fait que commencer les opérations, il n'existe pas encore d'étude de cas disponible à ce jour.

Étape 4

MISE EN RELATION AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES

Liste de personnes à contacter

CONTACTS POUR LE CONSORTIUM POUR LES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

NOM DU CONTACT	DÉTAILS DU CONTACT
Secrétariat du le Consortium pour les infrastructures en Afrique	Adresse: Banque de Développement Africain Bâtiment ATR BP 323 – 1002 Tunis Belvédère Tunisie Fax: +1 216 71 10 3788

CONTACTS POUR LES FACILITÉS DE PRÉPARATION DE PROJETS

NOM DE L'ORGANISME	NOM DU CONTACT	DÉTAILS DU CONTACT
Banque Islamique de Développement – Fonds d'Assistance Technique	M. Issa Modi Ide Responsable du projet	E-mail: iide@isdb.org Site Internet: www.isdb.org Tél: + 966 2 646 6702 Fax: + 966 2 637 4293 Adresse: P.O. Box 5925 Jeddah Arabie Saoudite
DevCo	Bernard Sheahan Directeur	E-mail: bsheahan@ifc.org Site Internet: www.ifc.org/ifcext/psa.nsf/Content/DevCo Tél: +1 202 473 9503 Fax: +1 202 522 0920/3462 Adresse: International Finance Corporation 2121 Pennsylvania Avenue, NW, MSN F-7K- 700 NW. Washington, DC, Etats-Unis
DevCo	David Donaldson Chef des services consultatifs pour l'Afrique sub-saharienne	E-mail: ddonaldson@ifc.org Site Internet: www.ifc.org/ifcext/psa.nsf/Content/DevCo Tél: +27 11 731 3015 Fax: +27 11 268 0074 Adresse: IFC Johannesburg 14 Fricker Road, Illovo 2196, Johannesburg, République d'Afrique du Sud

NOM DE L'ORGANISME	NOM DU CONTACT	DÉTAILS DU CONTACT
Facilité ACP-CE pour l'Énergie	Howard Barton Directeur du programme de l'organisme pour l'énergie	E-mail: europeAid-energy-facility@cec.eu.int Site Internet: www.energyfacility.info Tél: +32(0)229.92792
Facilité Africaine de l'Eau	M. Kordje Bedoumra Directeur de AWF	E-mail: Africanwaterfacility@afdb.org Site Internet: www.afdb.org/awf Tél: +216 71 10 20 55 Fax: +216 71 10 37 44 Adresse: Administré par la Banque Africaine de Développement BP 323-1002 Tunis Belvédère – Tunisie
Fonds d'affectations spéciales FEMIP	Stefan Kerpen Coordinateur FEMIP TA	E-mail: femiptau@eib.org E-mail: s.kerpen@eib.org Tél: (+352) 43 79 67 56 5 Fax: (+352) 43 79 68 97 Adresse: Banque Européenne d'Investissement FEMIP Division des Opérations Spéciales – Unité TA, 100 boulevard Konrad Adenauer, L-2950 Luxembourg
Fonds Africain de Croissance Catalytique	Elizabeth M. White Gestionnaire du programme	E-mail: ewhite1@worldbank.org Site Internet: www.worldbank.org/afr/acgf Tél: +1 (202) 473 7065 Adresse: Bureau du chef économiste, région Afrique, Banque Mondiale La Banque Mondiale, 1818 H Street, NW, Washington, DC 20433 Etats-Unis
Fonds d'appui aux partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures (PPIAF)	James Leigland Chef régional du programme	E-mail: nairobiarco@ppiaf.org Site Internet: www.ppiaf.org Tél: (+254-20) 271-4095 Fax: (+254-20) 271-4275 Adresse: PPIAF Regional Coordination Office for East & Southern Africa Kenya Re Towers Upper Hill, PO Box 30577, Nairobi, Kenya

NOM DE L'ORGANISME	NOM DU CONTACT	DÉTAILS DU CONTACT
Fonds d'appui aux partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures (PPIAF)	Lorenzo Bertolini Chef régional du programme	E-mail: dakarrco@ppiaf.org Site Internet: www.ppiaf.org Tél: (+221) 849 4690 Fax: (+221) 823 2447 Adresse: PPIAF Bureau de coordination régionale pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest 15 Ave. Nelson Mandela BP 475 Dakar, Sénégal
Fonds d'Assistance FEMIP	Stefan Kerpen Coordinateur FEMIP TA	E-mail: femiptau@eib.org E-mail: s.kerpen@eib.org Tél: (+352) 43 79 67 56 5 Fax: (+352) 43 79 68 97 Adresse: Banque Européenne d'Investissement FEMIP Division des Opérations Spéciales – Unité TA, 100 boulevard Konrad Adenauer, L-2950 Luxembourg
Fonds d'Assistance Technique PIDG	John Flora Conseiller technique TAF (Fonds d'Assistance Technique)	E-mail: TAF@pidg.org Tél: +1 202 368-9972
Fonds pour l'Assistance du Secteur Privé Africain (FAPA)	M. Shen Gao Responsable Senior de la Coopération Gestionnaire des dossiers	E-mail: s.gao@afdb.org Tél: + 216 7110 3628 Fax: + 216 7183 0172 Adresse: Groupe Bancaire pour le Développement Africain Rue du Ghana, BP 323, Tunis Belvédère, Tunisie
Fonds de Développement DBSA	Leo Sibanda Directeur de programme	E-mail: leos@dbsa.org Site Internet: www.dbisa.org/OtherSites/development_fund.htm Tél: +27 11 313 3448 Adresse: Banque de Développement d'Afrique du Sud 1258 Lever Road, Headway Hill, MIDRAND, Afrique du Sud

NOM DE L'ORGANISME	NOM DU CONTACT	DÉTAILS DU CONTACT
Fonds Municipal IFC	Laura Vecvagare Responsable des investissements	E-mail: LVecvagare@ifc.org Site Internet: www.ifc.org/municipalfund Tél: +1 202 458 5084 Fax: +1 202 974 4310 Adresse: International Finance Corporation 2121 Pennsylvania Avenue NW Washington, DC 20433, Etats-Unis
Fonds Mondial pour l'Environnement	M. Steve Gorman Gestionnaire du programme	E-mail: sgorman@worldbank.org Tél: + 1 202 473 5865 Adresse: La Banque Mondiale 1818 H Street, NW Washington, DC 20433 Etats-Unis
Fonds Nigérien de Coopération Technique	Ms Khadidia Diabi Responsable Senior de la Coopération	E-mail: k.diabi@afdb.org Tél: +216 71 103002 Fax: +216 71 830172 Adresse: African Development Bank Group (Groupe Bancaire de Développement Africain) Rue du Ghana, BP 323, Tunis Belvédère, Tunisie
Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique	George Kararach Responsable du programme Département de gestion des connaissances et de support du programme	E-mail: g.kararach@acbf-pact.org Site Internet: www.acbf-pact.org Tél: +236-4-700208, 700209, 700210 poste 226 Fax: +(263 - 4) 702915, 738520 Adresse: 7ème et 15ème étage, Tour Inter-market Life, Cnr. Jason Moyo/Sam Nujoma Street, P. O. Box 1562, Harare, Zimbabwe
NEPAD IPPF	M. Ini J. Urua Ingénieur principal de l'unité NEPAD Régions nord, est et sud	E-mail: u.ini@afdb.org Tél: +216 71 10 3053 Fax: +216 71 33 26 94 Adresse: Unité NEPAD Groupe Bancaire de Développement Africain Rue du Ghana, BP 323, Tunis Belvédère, Tunisie

NOM DE L'ORGANISME	NOM DU CONTACT	DÉTAILS DU CONTACT
NEPAD PPFS	Irma Weenink Gestionnaire du programme	E-mail: irmaw@dbsa.org Tél: +27 11 313 3429 Fax: +27 11 313 3055 Adresse: Africa Partnerships Unit (Unité des Partenariats Africains) Development Bank of Southern Africa (Banque de Développement de l'Afrique du Sud) PO Box 1234, Halfway House, 1685 Afrique du Sud
Facilité de soutien des transactions SEFI	Eric Usher Directeur de la division de technologie UNEP, unité pour l'énergie renouvelable et le financement	E-mail: Eric.Usher@unep.fr Tél: + 33 144 377614 Fax: +33 144 377147 Adresse: 39-43 quai André Citroën, Paris, 75739, France
Partenariat Mondial pour l'aide basée sur les résultats	Patricia Veevers-Carter Gestionnaire du programme	E-mail: pveeverscarter@worldbank.org Site Internet: www.gpoba.org Tél: + 1 202 473 2163 Fax: + 1 202 522 3481 Adresse: Banque Mondiale – A l'attention de: GPOBA Mailstop: H3-300, 600 19th Street, NW, Washington, DC 20433, Etats-Unis
Programme pour l'eau et l'assainissement nt	Chef de l'équipe régionale – Siège social de Nairobi pour l'Afrique	E-mail: wspaf@worldbank.org Site Internet: www.wsp.org Tél: +254-20-322-6000 Fax: +254-20-322-6386 Adresse matérielle: World Bank Hill Park Office, Upper Hill Road, Upper Hill, Nairobi, Kenya Adresse postale: P O Box 30577, 00100, Nairobi, Kenya

NOM DE L'ORGANISME	NOM DU CONTACT	DÉTAILS DU CONTACT
Programme de Subvention d'Assistance Technique PHRD	David Potten Chef de l'administration du programme de fonds d'affectations spéciales Opérations du Fonds d'affectations spéciales	E-mail: dpotten@worldbank.org Tél: + 1 202 458 7873 Adresse: Trust Fund Operations Concessional Finance and Global Partnerships VPU Room MC6 749 The World Bank (Banque Mondiale) 1818 H Street, NW Washington, DC 20433 Etats-Unis
Programme de Subventions d'Assistance Technique PHRD	Wahida Huq Opérations du fonds d'affectations spéciales	E-mail: Whuq@worldbank.org Tél: + 1 202 458 8696 Adresse: Trust Fund Operations The World Bank (Banque Mondiale) 1818 H Street, NW Washington, DC 20433 Etats-Unis
Services Consultatifs IFC	Bernard Sheahan Directeur	E-mail: bsheahan@ifc.org Site Internet: www.ifc.org/advisory Tél: +1 202 473 9503 Fax: +1 202 522 0920/3462 Adresse: International Finance Corporation 2121 Pennsylvania Avenue NW Washington, DC 20433, Etats-Unis
Services Consultatifs IFC	David Donaldson Chef des services consultatifs pour l'Afrique Sub-saharienne	E-mail: ddonaldson@ifc.org Site Internet: www.ifc.org/advisory Tél: +27 11 731 3015 Fax: +27 11 268 0074 Adresse: IFC Johannesburg 14 Fricker Road, Illovo 2196, Johannesburg, République d'Afrique du Sud
Slum Upgrading Facility	Michael Mutter Conseiller senior / gestionnaire	E-mail: michael.mutter@unhabitat.org Site Internet: www.unhabitat.org/suf Tél: +254-20-7623691 Fax: +254-20-7625227 Adresse: Slum Upgrading Facility UN-HABITAT, P O Box 30030, Nairobi, Kenya